

Communs et dynamiques de développement

SYNTHÈSE
MULTIMÉDIA



Sous la coordination
de Stéphanie LEYRONAS

*Commons
and Development Dynamics*



12^{ème} Conférence internationale
sur le développement
1 - 2 décembre 2016



Ce document est édité par l'Agence française de développement (AFD)
suite à la conférence internationale « Communs et développement »,
organisée les 1 et 2 décembre 2016 à Paris

AFD

5 Rue Roland Barthes
75 598 PARIS CEDEX 12
FRANCE



Sous la coordination de :



Stéphanie LEYRONAS

Chargée de recherche à l'AFD. Ses recherches portent sur les relations entre la préservation et la production de communs d'une part et les dynamiques de développement d'autre part.

Research officer at the AFD. She studies links between Commons preservation and production and development dynamics.

Contact : leyronass@afd.fr

Pour citer ce document : AFD, Agence française de développement. Communs et dynamiques de développement - 12ème conférence internationale de l'AFD sur le développement : Synthèse multimédia, Paris, 1-2 décembre 2016. Sous la dir. de Stéphanie Leyronas. Disponible à l'adresse : <https://www.afd.fr/fr/conference-communs-et-developpement>.

Rédaction : Stéphanie Leyronas, AFD et Arnoudeth Traimany, Terre21

Crédits photos : Lever de Rideau

Crédits Image de couverture : Céline Bricard

« Îlot », Technique mixte dessin et encre aquarelle, taille 297x450 mm

Création graphique :



MODE D'EMPLOI / INSTRUCTIONS

En préambule, de courtes vidéos donnent une lecture transversale des communs et du lien entre communs et dynamiques de développement.

As an introduction, a few short videos provide an overview of Commons and the link between Commons and development dynamics.

Découvrez les diapositives Powerpoint des intervenants en cliquant sur l'icône correspondant

View the speakers' PowerPoint slides by clicking the corresponding icon.



Pour accéder directement à la partie qui vous intéresse, cliquez dans le sommaire sur le titre correspondant.

To go directly to the part which interests you, click on the corresponding title in the contents.

Pour chaque partie, retrouvez les versions intégrales des vidéos, y compris les questions du public.

For each part, see the full-length videos, which include audience questions.

SOMMAIRE

PRÉFACE <i>de Gaël GIRAUD</i>	6
FOREWORD from Gaël GIRAUD	8
À REVOIR EN VIDÉOS <i>Cinq questions soulevées par les communs</i>	10
TO SEE AND HEAR AGAIN Five questions raised by Commons	11
1 VERS UN CHANGEMENT DE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ? <i>Introduction de Rémy RIOUX</i>	12
TOWARDS A CHANGE IN THE DEVELOPMENT MODEL? Introduction from Rémy RIOUX	14
2 À NOUVEAU LE TEMPS DES COMMUNS ? <i>Communs enchâssés et communs collaboratifs dans l'économie nouvelle</i>	16
HAS THE TIME OF COMMONS COME AROUND AGAIN? Embedded and collaborative Commons in the new economy	20
3 LES ÎLES OCÉANIENNES COMME EXEMPLES ANCIENS DE « MONDES GLOBALISÉS » <i>Quelles leçons pour demain ?</i>	23
THE OCEANIC ISLANDS AS OLD EXAMPLES OF "GLOBALIZED WORLDS" What lessons can be learned for the future?	26
4 LE DÉFI DES ÉCHELLES <i>Les limites d'une gouvernance à un seul niveau spécifique</i>	29
CHALLENGE OF SCALES The limits of one specific level of governance	32
5 COMMUNS, BIEN PUBLIC, INTÉRÊT GÉNÉRAL ET INTÉRÊT PRIVÉ DANS LE MONDE GLOBALISÉ <i>D'une révision conceptuelle à une transformation des catégories opérationnelles</i>	35
COMMONS, PUBLIC GOOD, PUBLIC AND PRIVATE INTERESTS IN A GLOBALIZED WORLD From a conceptual revision to a transformation of operational categories	38

6	TÉMOIGNAGES	47
	WITNESS STATEMENTS	
7	CONTROVERSE - LES COMMUNS ET L'ÉTAT	52
	CONTROVERSY - COMMONS AND THE STATE	60
8	À QUOI SERT LA BANQUE MONDIALE ?	66
	WHAT IS THE WORLD BANK USED FOR?	69
9	LA GOUVERNANCE DU CLIMAT	71
	<i>Quel rôle pour les communs ?</i>	
	CLIMATE GOVERNANCE	74
	What role can Commons play?	
10	BIENS PUBLICS MONDIAUX	77
	<i>L'impasse des États</i>	
	GLOBAL PUBLIC GOODS	79
	The States' Deadlock	
11	CONVERGENCES, DIVERGENCES ET PERSPECTIVES	80
	AREAS OF CONVERGENCE, DIVERGENCE AND PROSPECTS	87
12	LES ATELIERS	92
	WORKSHOPS	103
13	PERSPECTIVES POLITIQUES, ACADÉMIQUES ET STRATÉGIQUES	109
	POLITICAL, ACADEMIC AND STRATEGIC PERSPECTIVES	113
	UNE EXPOSITION : L'OCÉAN, RÉGULATEUR DU CLIMAT	117
	AN EXHIBITION: THE OCEAN, CLIMATE REGULATOR	117



Gaël GIRAUD

Chef économiste de l'AFD

« Comment la préservation et la promotion des communs peuvent-ils favoriser le développement durable ? Aborder un tel questionnement supposait d'abord de mettre à plat l'ensemble des connaissances produites ces vingt dernières années sur une notion qui s'installe dans le débat public, mais dont la définition reste sujette à débat.

C'était tout l'objet de cette conférence internationale sur le développement, organisée les 1^{er} et 2 décembre 2016 par l'Agence française de développement (AFD), et qui a rassemblé à Vincennes quelque 300 participants d'une vingtaine de pays.

Définir ce qu'est un commun est une tâche périlleuse : dix-huit définitions ont été proposées au cours de la conférence. Les communs émergent autour de la préservation d'une ressource dans des secteurs très divers (eau, foncier, ressources génétiques, forêts, santé, éducation, numérique) et à différentes échelles (globales, régionales, locales).

Si toute ressource, matérielle ou non, peut devenir un commun (par exemple, le travail ou la monnaie selon les catégories de Karl Polanyi), leur émergence suppose une décision collective. Les communs sont un construit social et c'est peut-être pourquoi il est si difficile de chercher à en définir une nature qui préexisterait à cette décision. Peut-il y avoir des communs sans lien social ?

Non, sans doute, puisqu'un commun suppose une communauté qui se donne des règles d'usage de la ressource partagée. Inversement, le lien social ne serait-il pas le « commun des communs » ? Cette ressource partagée, invisible et discrète mais indispensable, et qu'une privatisation des relations sociales finit tôt ou tard par dissoudre ? Autant de questions soulevées par les passionnants débats dont les pages qui suivent se font l'écho.

L'articulation des communs avec les autorités publiques et les acteurs privés a constitué l'un des points névralgiques des discussions. Comment articuler propriété privée ou publique et communs ? Comment l'État peut-il, doit-il, se positionner par rapport au foisonnement d'initiatives prises partout par la société civile en faveur des communs ? Et l'entreprise ?

Deux intuitions fortes ont émergé, parmi beaucoup d'autres : l'entreprise est elle-même un commun, une ressource partagée par une communauté professionnelle qui contribue à un même projet, et non pas la propriété privée de ses actionnaires. Quant à l'État, il a un rôle majeur à jouer, non pour s'approprier l'entièreté de la sphère sociale sous forme de biens publics (c'est le fantasme totalitaire, dont le XX^e siècle illustre les dérives tragiques), mais pour définir le cadre juridique et, plus généralement, les conditions de possibilité propices à l'émergence de communs au sein de la société civile. L'Internet 2.0, les fablabs qui naissent au Nord comme au Sud, les monnaies complémentaires qui s'inventent au Brésil comme dans la Creuse, sont autant de signes d'une créativité sociale qui ne demande qu'à pouvoir irriguer toutes nos institutions.

Nul doute que les actes de cette conférence constitueront un jalon important dans le discernement engagé par la communauté internationale autour de ces questions fondamentales. Elles conditionnent notre aptitude à apporter des réponses démocratiques et progressistes à l'immense défi écologique qui est devant nous. »



LIEN

« *Les communs, un concept-clé pour l'avenir du développement* »

Tribune **iD4D**

FOREWORD

Gaël GIRAUD

Chief economist of the AFD

“How can the preservation and promotion of Commons foster sustainable development? Asking such a question first supposes examining all knowledge produced in these last twenty years about a notion that has gained prominence in public debate but whose definition remains debatable.

That was the main goal of this international conference on development, organized the 1st and 2nd of December 2016 by the *Agence Française de Développement* (AFD), and which in Vincennes gathered some 300 people from twenty countries.

Defining a Common is a perilous task: eighteen definitions were proposed during the conference. Commons emerge around the preservation of a resource in very diverse sectors (water, land, genetic resources, forests, health, education, digital technology) and at different scales (global, regional, local).

If any resource, material or not, can become a Common (e.g. labour or money according to Karl Polanyi’s categories), their emergence supposes a collective decision. Commons are a social construct, and that may be why it is so difficult to try to define a nature which would preexist that decision. Can there be Commons with no social link? No, without a doubt, since a Common supposes a community which imposes usage rules for the shared resource. Conversely, wouldn’t the social link be the “Common of Commons”? This shared resource, invisible and discreet but indispensable, and which a privatization of social relations eventually finishes by dissolving?



So many questions raised by the fascinating debates found in the following. Linking Commons with public authorities and private actors was one of the key points of the discussions. How to link private property, public property and Commons? How can and must the State position itself with regard to the flourish of Commons initiatives throughout civil society? And companies?

Two strong intuitions have emerged from many others: the company itself is a Common, a resource which is shared by a professional community contributing to a same project, and not the private property of its shareholders. As for the State, it has a major role to play, not to appropriate the entire social sphere in the form of public goods (that's the totalitarian fantasy, whose tragic abuses were seen in the 20th century) but to define the legal framework and, more generally, the conditions favorable to the emergence of Commons within civil society. Internet 2.0, the fablabs arising in both the North and the South, the complementary currencies being invented in Brazil and in France's Creuse department : all are signs of social creativity which is seeking to contribute to all of our institutions.

There is no doubt that the proceedings of this conference will be an important landmark in the judgment engaged by the international community around these fundamental questions. They condition our ability to provide democratic and progressive answers to the immense ecological challenge which lies ahead of us."



LINK

"The Commons, a key concept for the future of development"

Post ID4D

À REVOIR EN VIDÉOS

Cinq questions soulevées par les communs

Les communs connaissent un engouement sans précédent et des centaines de chercheurs, issus de toutes disciplines, ont produit un riche corpus d'études. Il devient plus que nécessaire d'en comprendre toute la polysémie. Croisés avec les dynamiques de développement, ils soulèvent la question de leur articulation avec l'État. Traditionnellement étudiés sur des systèmes de petite taille, ils se heurtent à la difficulté du changement d'échelle. Ils soulèvent enfin des enjeux d'inclusion et de gestion des conflits.

Les cinq vidéos suivantes apportent des éclairages autour de ces questions à partir d'extraits de la conférence. Elles ne sont en aucun cas un reflet exhaustif des analyses et positions soutenues au cours de l'événement.

TO SEE AND HEAR AGAIN

Five questions raised by Commons

Commons are experiencing unprecedented enthusiasm and hundreds of researchers from all disciplines have produced a rich body of studies. It becomes more than necessary to understand all the polysemy. Crossed with the dynamics of development, they raise the question of their articulation with the State. Traditionally studied on small systems, they face the difficulty of scaling up. Finally, they raise issues of inclusion and conflict management.

The following five videos shed light on these questions from excerpts from the conference. They are in no way an exhaustive reflection of the analyses and positions supported during the event.

1 VERS UN CHANGEMENT DE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ?



Rémy RIOUX

Directeur général de l'AFD

Pour ses 75 ans d'existence, le mandat de l'AFD a été redéfini : nouveaux secteurs d'activité (la gouvernance, l'enseignement supérieur et la recherche), nouveaux pays d'intervention et nouveaux instruments financiers. En parallèle, le gouvernement français a décidé d'augmenter fortement nos moyens d'intervention, en passant de 8 à 12 milliards d'euros annuels d'ici à 2020.

Autre fait majeur : se créera prochainement une alliance entre le groupe Caisse des Dépôts et Consignations et le groupe AFD. L'AFD a également l'ambition d'être un lieu de production de connaissances, de sciences, ainsi qu'un lieu de dialogue entre acteurs du développement. C'est la mission qui est actuellement confiée à Gaël GIRAUD, chef économiste de l'AFD ainsi qu'à ses équipes.

Il s'agit de la première conférence académique portant spécifiquement sur le lien entre la production de communs d'une part, et les dynamiques, les politiques de développement

d'autre part. Elle est organisée par l'AFD, en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD), la Fondation pour les études et recherches en développement international (FERDI), le Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et le Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement (CRIOBE). Des chercheurs, des acteurs, des praticiens du développement vont pouvoir apporter leurs témoignages, partager leurs expériences, s'ouvrir à des débats et enrichir nos réflexions dans ce domaine.

À la suite des sommets d'Addis Abeba sur le financement du développement, de New York sur les Objectifs de développement durable (ODD) et de Paris avec la COP 21 sur le climat, de nouveaux modèles de discussion et de négociation internationale ont émergé. Des modèles qui associent des engagements volontaires des États, un accord international classique contraignant, et l'émergence de réseaux multi-acteurs particulièrement puissants, chaque



pilier de la négociation venant renforcer l'autre dans la discussion.

En 2015, l'agenda du développement a changé d'échelle. Pays du Nord et du Sud avons désormais le même agenda, celui d'un monde en commun. Les ODD sont à la fois universels et ancrés dans les territoires autour de communautés d'usagers et de citoyens en quête de règles communes. Il y a deux nouveautés majeures dans le cadre de référence de nos politiques de développement : l'introduction de la gouvernance et celle des inégalités à l'intérieur des pays.

*« Pays du Nord et du Sud
avons désormais le même
agenda, celui d'un monde
en commun. »*

Pour comprendre les communs, les imaginer, il est indispensable de revenir vers la théorie, l'échange académique, les distinctions entre bien commun et bien public, entre intérêt commun et intérêt général, et les différentes logiques qui prévalent pour la gestion des ressources. La communauté internationale, et l'AFD en son sein, est à la recherche de modèles innovants et d'une théorie générale pour mieux appréhender les dynamiques sociales et culturelles, locales, toujours spécifiques, et trouver ensuite la bonne

maille et les bons instruments d'intervention. Elle a aussi compris que le temps d'une relation Nord-Sud à sens unique était terminé. Les politiques de développement marchent désormais dans les deux sens. Nos partenaires du Sud inventent sous nos yeux des solutions inédites face aux défis que le monde a en commun, qu'ils soient démographiques, sociaux, environnementaux, numériques ou économiques. Ces solutions, il nous faut les étudier, les anticiper et les adapter à nos propres contextes.

Dans quelle mesure la théorie des communs peut-elle renouveler notre théorie, nos pratiques et notre action ? L'objectif de cette conférence est d'y apporter des premiers éléments de réponse.



FOCUS

L'action de l'AFD dans le monde, c'est :

- 50 % pour l'Afrique,
- 50 % pour le climat,
- 50 % en co-financement,
- 50 % dans les pays francophones.

▶ chapitre suivant

1 TOWARDS A CHANGE IN THE DEVELOPMENT MODEL?

Rémy RIOUX

Managing director of the AFD

For its 75th anniversary the AFD's mandate has been redefined with new activity sectors (governance, higher education and research), new target countries and new financial instruments. At the same time, the French government has decided to significantly increase our financing resources, increasing from 8 to 12 billion euros per year between now and 2020.

Another significant fact is the near-future creation of an alliance between the *Caisse des dépôts* group and the AFD group. The AFD also aims to be a knowledge and science provider, and a dialogue venue for players in the development area. This mission has currently been assigned to Gaël GIRAUD, chief economist at the AFD and the teams under his responsibility.

This is the first academic conference specifically focusing on the link between Commons production and the development dynamics and policies. This conference is organized by the AFD in collaboration with the *Institut de recherche pour le développement* (IRD), the *Fondation pour les études et recherches en développement International* (FERDI), the *Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement* (CIRAD) and the *Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement* (CRIOBE). Researchers, players and development practitioners will be able to relate their stories, share their experiences, engage in debates and enrich our reflections in this area.

Following summits in Addis Ababa on financing development, in New York on the Sustainable Development Goals (SDG) and in Paris at COP 21 on the climate, new discussion and international negotiation models have emerged. Models link countries' voluntary commitments, classical binding international agreements and the rise of particularly powerful multi-player networks with each negotiation pillar strengthening the others in the discussion.

In 2015, the development agenda changed scale. From henceforth northern and southern countries have the same agenda, that of a common world. The SDGs are at once universal and connected to territories around user and citizen communities searching for common rules. There have been two main developments regarding our policy reference framework: the introduction of notions like governance and inequalities within countries.

In order to understand and imagine Commons, we need to return to theory, academic debate, the distinctions between the common good and the public good, between common interest and general interest and the logical differences that prevail when it comes to resource management.

The international community and the AFD for its part, are researching innovative models and general theory for a better understanding of the social,



cultural and local specific dynamics and to then find the best mesh and the right intervention tools.

The international community has also understood that the time for a one-way North-South relationship is over. From henceforth development policies go both ways. Before our eyes our southern partners are coming up with original solutions to the challenges the world as a whole is facing, whether they are demographic, social, environmental, digital or economic. We must study, anticipate and adapt these solutions to fit our own contexts.

To what extent can the theory of Commons renew our visions, our practises and our actions? The aim of this conference is to assemble the first elements of an answer.



FOCUS

AFD's worldwide operations :

- 50% for Africa,
- 50% for the climate,
- 50% in cofounding with other donors,
- 50% within francophone countries.



[replay video \(in French\)](#)



[▶ next chapter](#)

2 À NOUVEAU LE TEMPS DES COMMUNS ?

Communs enchâssés et communs collaboratifs dans l'économie nouvelle

DIAPOS



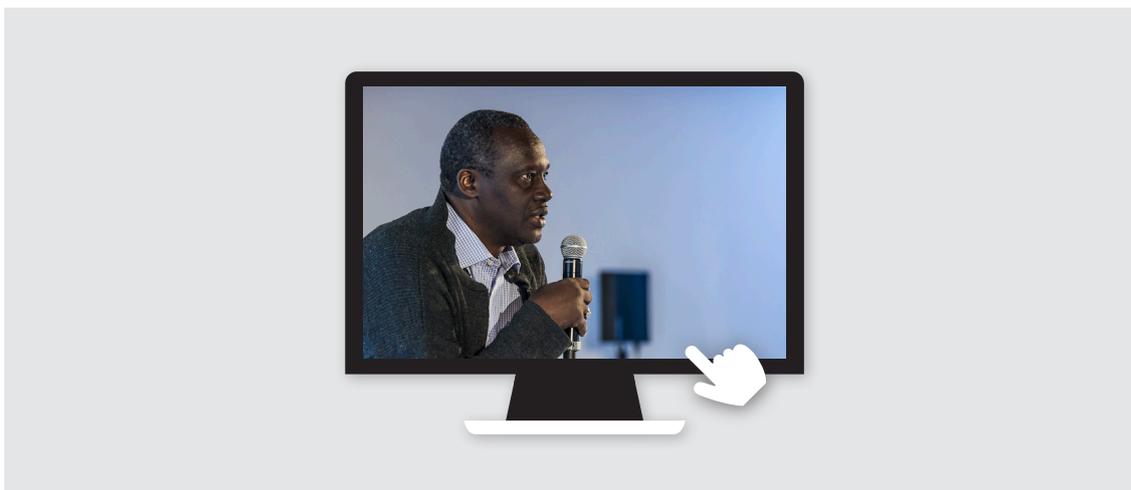
Chimère DIAW

Directeur général du Réseau africain de forêts modèles (RAFM) et membre du Réseau international des forêts modèles

Nous vivons dans un monde où la richesse s'est globalement beaucoup accrue mais qui est aussi marqué par de fortes inégalités et par une importante dégradation de l'environnement et du climat. Il nous faut donc imaginer un monde de demain où les Africains consommeraient autant que les Allemands sans que l'ensemble du système ne s'écroule; inventer une nouvelle manière de créer de la richesse tout en préservant cette solidarité dans les écosystèmes et les populations. Dans cette perspective, l'émergence des nouvelles formes d'économie comme l'économie collaborative suscite un intérêt légitime et nous amène à nous interroger si nous sommes face à de nouveaux communs. Pour y répondre, il est nécessaire de revenir sur les communs traditionnels que l'on peut caractériser par deux systèmes d'altérité : le système de rémunération à la part et la tenure enchâssée.

Dans le système de rémunération à la part, les équipages et les propriétaires s'associent sur les risques, sur l'investissement productif et sur les profits. La finalité n'est pas de gérer la ressource commune, mais d'organiser la survie, l'existence et le maintien de l'activité. Quand l'activité est extrêmement risquée et incertaine, la solidarité, l'association des équipages et des propriétaires conditionnent à la fois l'investissement et le profit (et non pas le résultat). C'est ce qu'illustre au Sénégal le cas des pêcheurs à pirogues qui ne se rémunèrent pas en termes de salaire mais à travers le partage de la pêche.

Dans la tenure enchâssée, il existe un pluralisme de régimes d'appropriation. La propriété collective est la propriété communautaire; les droits privés, les droits communaux (partagés) et les droits collectifs sont imbriqués les uns dans les autres. Le régime



d'appropriation est fondé sur deux principes. L'enchâssement des droits privés dans les communs et les droits collectifs constitue le premier principe. Le second se réfère à l'appropriation par la mise en valeur (et donc l'incorporation du travail à la ressource) : on ne devient propriétaire que parce qu'on a mis en valeur. Si je coupe cet arbre, il m'appartient. C'est un phénomène d'*enclosure*, une organisation de l'accès universel à la ressource par le travail – qui respecte la volonté des morts et qui anticipe les droits des non-nés à accéder à cette ressource.

Ces systèmes ont été largement remis en cause par les théories économiques du XX^e siècle, fondées sur l'idée de la disparition des modèles de communs et d'une évolution naturelle des formes communes vers des formes privées de la propriété des terres.

Pourquoi analyser les structures profondes et les rapports des communs ? Parce que la mise en commun est plus importante que la ressource commune. Les scientifiques se sont focalisés sur la ressource. Le *commoning* nous dit qu'il faut travailler à la mise en commun, c'est-à-dire la diversité et le pluralisme des régimes juridiques.

Aujourd'hui, les pays émergents, les pays du Golfe et les pays du Nord

disposent de tous les moyens pour agir dans ce système : *via* les cartes de crédit et l'accès au haut débit, ces pays sont hyperconnectés et peuvent développer notamment des plateformes *peer-to-peer* sur Internet. Avec cette technologie, on peut créer une nouvelle localité avec des personnes situées aux quatre coins du monde. Dans cette économie intelligente – *smart* –, les usagers peuvent utiliser sans posséder, acheter un service plutôt qu'un bien, partager et mutualiser. C'est une économie qui permet d'inventer de nouvelles manières de fabriquer ensemble, de co-construire, de « prosommer », c'est-à-dire d'échanger différemment entre producteurs et consommateurs.

« Ces modèles, profondément altruistes, affichent une remarquable résilience. Nous n'avons pas su comprendre leur portée et leur fécondité. »

Mais une fracture se crée entre d'un côté ces populations jeunes et riches, et à l'opposé les populations traditionnellement porteuses des communs, exclues de ce mouvement bien qu'attachées à des valeurs identiques de partage et d'échange.

En Afrique, toutes les filières de bio-produits (alimentaire, nutraceutique, bio-médicale, cosmétique, aromatique) sont sous-développées. Pour rapidement répondre aux enjeux et créer les centaines de millions d'emplois nécessaires, l'Afrique doit réussir à faire la jonction entre d'une part les anciennes façons de faire - ces valeurs qui créent de la résilience, de l'innovation et de la flexibilité - et d'autre part l'ensemble de ces nouveaux déploiements sociétaux. Elle peut même prendre les rênes comme elle l'a fait sur le téléphone portable. Il faut mettre en place un modèle d'affaire social permettant de renforcer les capacités - au sens d'Amartya SEN - et l'accès aux facteurs de production, à l'innovation et aux technologies, l'accès aux marchés, et de créer de la richesse chez les millions de petits producteurs, responsables de 80 % de l'alimentation mondiale.

Cela implique de sortir du modèle de l'aide classique pour aller vers l'entreprenariat social et produire du micro-risque, comme nous l'expérimentons au sein de notre réseau RAFM.

Pour y arriver, l'ancien raisonnement basé sur une idéologie de la rationalité doit être modifié. Même dans la

discussion sur les communs, nous préjugeons que nous sommes fondamentalement motivés par l'intérêt personnel et le désir de gagner, de réussir. Les primatologues ont montré que ces pulsions sont en contradiction, qu'il existe de l'altruisme, de la coopération, de la collaboration chez les chimpanzés.

Nous venons au monde dans le ventre d'une personne qui nous met dans la relation et cette relation est un potentiel que nous devons impérativement mettre en mouvement pour régler les problèmes actuels.

En Afrique, dans certains systèmes de tenure hiérarchiques, comme dans le système monarchique du Swaziland par exemple, ces fondements latéraux sont cachés, mais bien présents. Toute décision politique sera influencée par des notables, ceux qui ont le pouvoir caché, qui peuvent venir de loin (Madagascar ou ailleurs). L'enchâssement des droits est bien présent entre universalité et égalité fondamentale des citoyens autour des ressources communes. Bien que l'aspect politique masque les fondements latéraux égalitaires, il ne peut les faire disparaître totalement.



▶ **EXTRAIT DU DÉBAT AVEC LA SALLE**

« Pour y arriver, on doit se délester d'une bonne partie de l'idéologie du XX^e siècle fondée sur le calcul intéressé et des logiques de maximisation. »

La salle :

La compréhension des mécanismes et du fonctionnement des biens communs ne s'acquiert pas par la lecture de théories de chercheurs, mais par des milliers d'années de pratique. Ce pas de temps est-il compatible avec notre pas de temps actuel, la survie de notre planète ?

Chimère DIAW :

Il y a une accélération. Les nouvelles plateformes de communication rapprochent le monde. Avec les capacités, nous avons la possibilité d'accélérer la transition. « Nous les femmes, au Sénégal, vendons le poisson sur Internet ». À Dakar, le thiof, poisson local, peut venir à manquer parce qu'il est vendu sur Internet. Les femmes du réseau RFAM sont ainsi impliquées au niveau international. Ces processus doivent être renforcés et les échanges accélérés.



LIENS

« À nouveau le temps des communs ? Communs enchâssés et communs collaboratifs dans l'économie nouvelle »

Article complet

« Quels enseignements tirer de la gestion des communs en Afrique ? »

Tribune **iD4D**

▶ chapitre suivant

2 HAS THE TIME OF COMMONS COME AROUND AGAIN?

Embedded and collaborative Commons in the new economy



Chimère DIAW

Managing Director of the African Model Forest Network Initiative (AMFI) and member of the International Model Forest Network

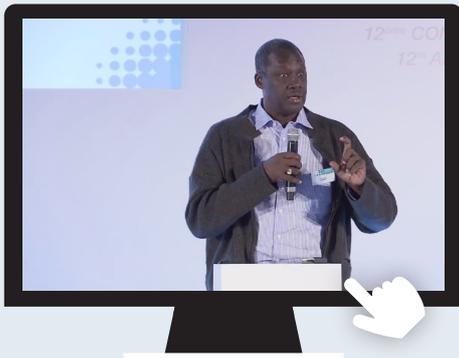
We live in a world where wealth has significantly increased, but which is also marked by profound inequalities and by substantial damage to the environment and the climate. Therefore we must imagine tomorrow's world where Africans consume as much as Germans without the whole system collapsing in on itself; by inventing a new way of creating wealth whilst preserving this solidarity between ecosystems and populations. From this perspective, the emergence of new economic formats in the form of the collaborative economy raises legitimate interest and leads us to wonder whether we are facing Commons again. To provide an answer, we need to return to the traditional Commons that we can characterise through examples of the shared-wage compensation scheme and of embedded tenure, which are two alterity systems.

When it comes to the shared-wage compensation scheme, crews and owners join forces on risks, productive investment and profits. The end goal is not to manage the common resource, but to organise monitoring, presence and maintenance work. When the work is extremely risky and uncertain, solidarity, crew organisation and owners influence both invest-

ment and profit at the same time (and not the result). This has been shown in Senegal in the case of the *pirogue* fishermen who are not paid salaries but receive a share of the catch.

Several seizure regimes exist within embedded tenure. Collective property is common property; individual rights, (shared) communal rights and collective rights are embedded, one on the other. The seizure regime is based on two principal components. The entrenchment of private rights in Commons and collective rights is the first principle. The second refers to the appropriation by enhancement (and therefore the incorporation of the work into the resource); you do not become an owner because you have developed a resource. If I cut down this tree, it belongs to me. This is an enclosure phenomenon, an organization that gives universal access to the resource to be exploited. It respects the wishes of the dead and anticipates the rights of the yet-to-be-born to have access to this resource.

These systems have been extensively called into question by 20th century economic theories, which are based on the idea of the demise of these Commons models and on a natural



replay video (in French)

evolution from common to individual land ownership. However, these models have shown remarkable resilience and we have not yet learned to understand the scope and fruitfulness of these deeply selfless models. Why not analyze the Commons deep structures and relations? Because sharing is more important than the common resource. Scientists have been concentrating on the resource. *Commoning* tells us we must work towards sharing, that's to say the diversity and pluralism of legal systems.

Today developing countries, the Persian Gulf countries and northern countries have everything necessary to act within this system: through credit cards and high-speed broadband access these countries are hyperconnected and can notably develop peer-to-peer platforms online. With this technology, we can create a new community with people from all four corners of the earth. In this intelligent - smart economy, people can use without possessing, buy a service rather than goods, share and pool. It's an economy that allows new methods of production to be invented together, to invent co-construction and "pro-summon", that's to say to exchange differently between producers and consumers.

But a rift is being created between these young and rich populations and

the populations who have traditionally supported Commons, excluded from this movement even though they share the same values of share and exchange.

In Africa, all bio-product chains (food, nutraceutical, bio-medical, cosmetic, aromatic) are under developed. In order to rapidly respond to challenges and create the hundreds of millions of jobs needed, Africa must succeed in linking on the one hand the old ways of doing things - these values that create resilience, innovation and flexibility - and on the other hand all of these new societal deployments. Africa can even take the lead as it did with the mobile phone. A social business model must be implemented which allows people's capabilities - in the sense of Amartya SEN - and access to factors of production, to innovation and to technologies, access to markets and create wealth for the millions of small volume producers who are responsible for 80% of the world's food. This implies leaving behind the classic aid model to go towards social entrepreneurship and to generate small-risk as we try to do within the AMFN.

To achieve this aim, the former reasoning based on rationality ideology must be changed. Even whilst discussing Commons, we are prejudiced in assuming that we are fundamentally motivated by personal interest and the desire to win, to succeed. Primatologists have shown that these impulses are contradictory, that chimpanzees show selflessness, co-operation and collaboration. We come into the world from the belly of someone whom, from the outset, we have a relationship with. And this relationship is a potential that we must, without fail, put into action to solve current problems.

In Africa, in some hierarchical tenure systems, as in the monarchical system of Swaziland for example, these side foundations are hidden but definitively present. All political decision will be influenced by notables, those who have hidden power, who can come from far away (Madagascar or

elsewhere). Entrenchment of rights is present between universality and fundamental citizen equality around common resources. Although the political aspect masks the lateral egalitarian foundations, it cannot make them disappear completely.

▶ **EXTRACT FROM THE FLOOR DEBATE**

“To get there, we must off load a good part of 20th century ideology which is based on calculating interests and maximization programs.”

The Floor:

Understanding the mechanisms and workings of common goods cannot be acquired by reading the theories of researchers but by thousands of years of practise. Is this not incompatible with the current time we have regarding the survival of our planet?

Chimère DIAW:

There is an acceleration. New communication platforms are bringing the world closer together. With these abilities, we are able to accelerate transition. “In Senegal, we women sell fish on the Internet”. In Dakar, thiof, a local fish, could run out because it is sold on the Internet. Women belonging to the AMFN are therefore also involved on an international level. These processes must be reinforced and exchanges accelerated.



LINKS

« À nouveau le temps des communs ? Communs enchâssés et communs collaboratifs dans l'économie nouvelle »

Draft article, in French

“What lessons can be learnt from the management of the Commons in Africa?”

Post ID4D

▶ next chapter

3 LES ÎLES OCÉANIENNES COMME EXEMPLES ANCIENS DE «MONDES GLOBALISÉS»

Quelles leçons pour demain ?

DIAPOS



Christophe SAND

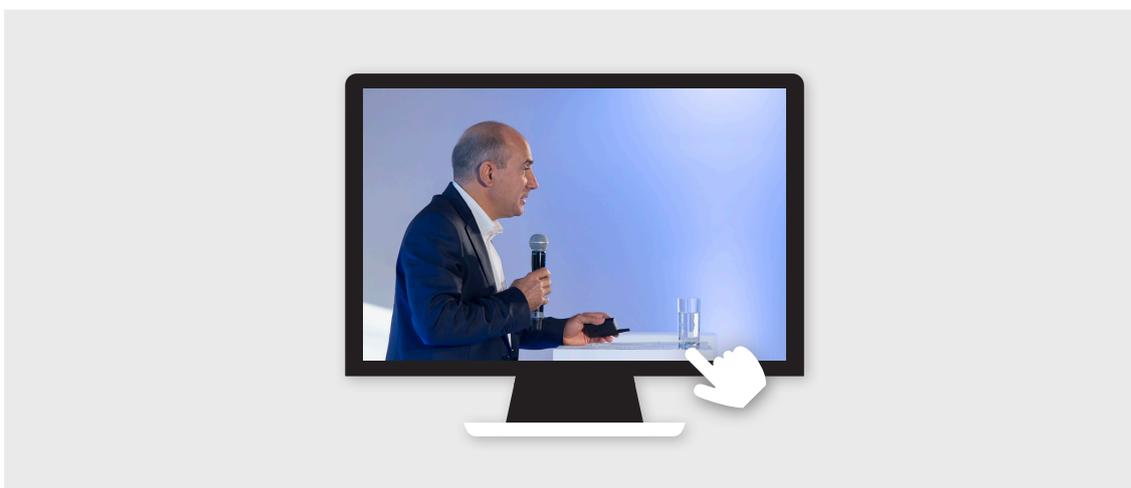
Directeur de l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique

Certaines îles du Pacifique, avant le premier contact avec les Européens, avaient atteint un processus de « globalisation » à petite échelle, que la mondialisation du XXI^e siècle cherche encore. En d'autres termes, ce que nous vivons aujourd'hui sur notre île globalisée appelée la Terre, a dans ses grands traits déjà été expérimenté à toute petite échelle dans les îles du Pacifique.

Après avoir causé la disparition plus ou moins rapide d'une grande majorité de la faune endémique, les populations de certaines îles du Pacifique s'interrogent sur la capacité de leur île à pouvoir nourrir une population croissante. Pour faire face à la « globalisation » et permettre une gestion efficiente d'un espace insulaire spatialement limité, elles ont modifié leurs organisations politiques. Dans de nombreux cas, cela

s'est traduit par le glissement d'une agriculture familiale itinérante vers une organisation collective de l'espace et de ses ressources, comme l'illustre l'exemple de la Grande Terre calédonienne, dans le Sud de la Mélanésie.

Dans cette grande île de 400 km de long sur 50 km de large, les groupes locaux ont d'abord tenté de régler leurs problèmes par des conflits et par la diminution drastique des relations inter insulaires. Mais progressivement, des paysans ont commencé à expérimenter des techniques plus sophistiquées de gestion des espaces agricoles, certains groupes ayant compris que le problème n'était pas le manque de terres pour nourrir une population devenue nombreuse, mais l'inadéquation de la technique du brûlis à longue jachère avec les besoins de production.



Des techniques intensives de culture de l'igname et du taro ont ainsi été mises en œuvre, grâce à d'importants travaux collectifs menés par des groupes élargis. L'anthropisation des espaces s'est poursuivie (emmurement des talus, régulation de la coupe des grands arbres, drainage des marécages) à tel point que chaque mètre carré utilisable a été mis en valeur, selon une approche globale de la gestion de l'espace et respectueuse de l'environnement.

Cette intensification s'est logiquement accompagnée d'un processus de sédentarisation, qui a recomposé les relations sociales. Les familles se sont réunies en clans, eux-mêmes regroupés en chefferies avec plusieurs niveaux de hiérarchie. Par ailleurs, le maintien de la production agricole excluait tout conflit d'envergure, comme le démontre l'inexistence de palissades et de fortifications. Des batailles violentes étaient certes régulièrement organisées et encadrées, comme exutoires aux tensions sociales et politiques, mais les principales confrontations se présentaient sous la forme de joutes de prestige sur la production de surplus de nourriture. Le rôle des élites placées en haut de la hiérarchie était alors d'organiser la redistribution des

« richesses » vers les strates inférieures de la société, au risque sinon de perdre le soutien du groupe politique. Pour autant, le système mélanésien restait profondément décentralisé, avec une très grande diversité linguistique.

« Est-ce que notre petite île-monde industrialisée, structurée sur le principe de l'individualité, est prête pour un retour d'une part de collectif et de mécanismes de redistribution dans son modèle de développement ? »

La stabilité sociale était maintenue par des impératifs communautaires, par l'imposition d'interdits, de « tabous », à tous les niveaux de la société, permettant en particulier de réguler la démographie. Ces règles étaient en outre soutenues par des forces invisibles puissantes et largement craintes, pouvant se manifester sous forme d'une maladie, d'un accident ou d'un conflit avec d'autres clans.

La déstructuration des anciens modes de fonctionnement kanak a été avant tout liée à l'introduction, lors des pre-

miers contacts avec les Européens, de virus et bacilles inconnus dans le Pacifique, comme la grippe, la tuberculose, la rougeole ou les oreillons.

De cette plongée dans un passé insulaire aujourd'hui évanoui, où certains archipels avaient réussi à atteindre

un point d'équilibre particulièrement complexe, leur assurant une résilience multi-séculaire face aux aléas anthropiques autant que naturels, on peut en faire émerger un message d'espoir.

► **EXTRAIT DU DÉBAT AVEC LA SALLE**

La salle :

Sur ces îles, le système d'organisation sociale était nécessairement inégalitaire. Or les nations ont été construites sur l'idée de redistribution. Comment garantir le principe d'égalité ? Comment garantir des communs performants et inclusifs ?

Christophe SAND :

Les systèmes de hiérarchie présentent des différences extrêmement complexes dans le Pacifique. Les hiérarchies ne se résument pas à des puissants qui possèdent et ceux qui ne possèdent rien. C'est un système qui monte et qui descend. Malgré ces inégalités hiérarchiques entre clans, familles et chefferies, le système trouve un équilibre. Chaque groupe a son rôle et s'insère dans une globalité sans en être exclu : c'est le rouage d'un ensemble. Cette logique aboutit à une forme de système complet.



LIENS

« *Les îles océaniques comme exemples anciens de « mondes globalisés » : structurations collectives de l'espace et organisations en communs. Quelles leçons pour demain ?* »

Article complet

« *La gestion des biens communs dans les sociétés anciennes du Pacifique* »

Tribune **iD4D**

► chapitre suivant

3 THE OCEANIC ISLANDS AS OLD EXAMPLES OF “GLOBALIZED WORLDS”

What lessons can be learnt for the future?



Christophe SAND

Director of the Institute of Archeology of New Caledonia and the Pacific

Some Pacific islands, before they first had contact with Europeans, had achieved small-scale “globalisation” in a way that 21st century globalisation is looking to emulate. In other words, what we are living through today on our globalised island called the Earth, has already been experimented with on a very small scale in the Pacific islands.

After having caused a large majority of native fauna to more or less disappear, the populations of some Pacific islands wondered about the capacity of their islands to feed growing populations. To face up to “globalization” and allow efficient management of island space that was limited in terms of size, they modified their political organizations. In several cases, this was realized through the shift of wandering family-based agriculture towards a collective organization of space and resources, as shown in the example of the New Caledonian mainland in the south of Melanesia.

On this large island, 400km long and 50km wide, local groups first tried to resolve their problems through conflict and by drastically reducing inter-island relationships. But bit by bit, peasants started to experiment with

more sophisticated techniques of managing agriculture spaces, some groups having understood that the problem was not the lack of land to feed a growing population, but the inadequacy of the slash-and-burn fallow technique to meet population needs.

Hence, intensive techniques for cultivating yams and taros were implemented thanks to significant work carried out collectively by enlarged groups. The anthropisation of spaces followed (the immurement of river banks, regulating the chopping down of large trees, draining swamps) to such an extent that every square meter was developed according to an overall space management approach which respected the environment.

This intensification process was logically accompanied by a process of sedentarisation, which re-wrote social relationships. Families were reunited into clans, which in turn were regrouped into chiefdoms with several levels of hierarchy. Furthermore, maintaining agriculture production excluded any large-scale conflict which is demonstrated through the lack of palisades and fortifications. Violent battles were certainly customarily organized and waged as outlets for social





and political tensions, but the main conflicts were fought out as jousts of prestige by producing surplus food. The role of the elites found at the top of the hierarchy was therefore to organise the redistribution of “wealth” towards their hierarchal inferiors, if they did not do so they risked losing the support of the political group. As such, the Melanesia system remained deeply decentralised with great linguistic diversity.

Social stability was maintained by community imperatives, imposing bans, “taboos” at all levels of society, allowing demographics in particular to be regulated. Furthermore these rules were reinforced by powerful invisible forces which were greatly feared and which could manifest themselves in the form of an illness, an accident or a conflict with other clans.

The destruction of the former working methods of the Kanak people was above all linked to the introduction of,

following first contact with Europeans, viruses and germs previously unknown in the Pacific such as influenza, tuberculosis, measles and mumps.

From this dive into an insular past which has now vanished, where some archipelagos succeeded in attaining a particularly complex balance which assured them a centuries-old resilience to hazards, both man-made and natural, we can see a message of hope.



replay video
(in French)

► **EXTRACT FROM THE FLOOR DEBATE**

The floor:

On these islands, the social organization system used to be unfair. However, these nations were built on the idea of redistribution. How can the principle of equality be guaranteed? How can effective and inclusive Commons be guaranteed?

Christophe SAND:

The hierarchical systems show extremely complicated differences in the Pacific. The hierarchies cannot be summed up as the haves and have-nots. It's a system that goes up and down. Despite these hierarchical inequalities between clans, families and chiefdoms, the system found a balance.



LINKS

« *Les îles océaniques comme exemples anciens de « mondes globalisés » : structurations collectives de l'espace et organisations en communs. Quelles leçons pour demain ?* »

Draft article, in French

“*The management of common goods in ancient Pacific societies*”

Post ID4D



► next chapter

4 LE DÉFI DES ÉCHELLES

*Les limites d'une gouvernance
à un seul niveau spécifique*

DIAPOS



Eduardo S. BRONDIZIO

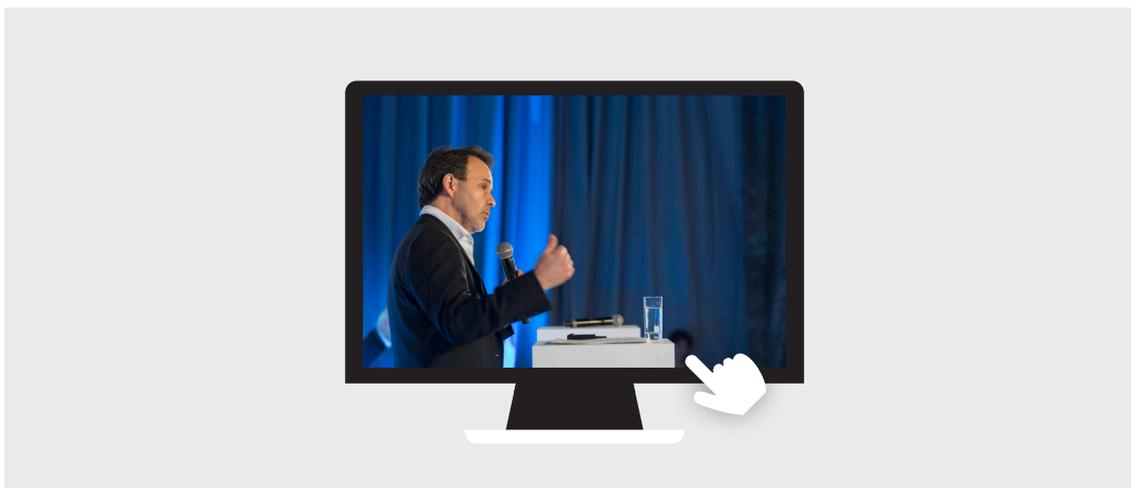
Professeur au département d'anthropologie
de l'université d'Indiana Bloomington

Depuis 60 ans, nous assistons à une accélération du développement au niveau mondial. Les nouveaux défis se multiplient, à tel point que les grands programmes internationaux de biodiversité s'avèrent inefficaces et obsolètes car dépassés par une réalité qui évolue trop vite. Cette inertie révèle l'inadéquation des solutions actuelles.

Dans ce cadre, l'Amazonie apparaît comme un laboratoire d'analyse et de réponses. En effet, dans cette région, la forte interconnectivité physique, sociale et écologique entre les différents acteurs impliqués dans la gouvernance des communs, ainsi que l'hétérogénéité de ces derniers apportent une réelle complexité dans la compréhension des enjeux locaux. Dès lors, il devient difficile de définir les modalités d'intervention pour le

développement local, alors qu'il s'agit de la région la plus pauvre du Brésil et qui doit faire face aux défis de la croissance urbaine, de la pollution et des inondations.

Les réseaux interurbains d'infrastructures et transports se métamorphosent indépendamment des volontés des aménageurs, les villes obéissent à leur propre dynamique, la télécommunication donne une nouvelle dimension aux échanges et bouleverse les échelles de la région, les mouvements collectifs s'amplifient. La gouvernance territoriale se décentralise et des îlots de gouvernance se multiplient. La région est devenue une mosaïque de régimes propriétaires, chacun agissant selon une logique opportuniste, où les acteurs et les usages évoluent côte à côte.



La gestion des communs à l'échelle locale pose plusieurs questions : sous quelles conditions les populations se développent-elles et réfléchissent-elles à une action collective susceptible de générer des résultats ? Comment déployer ces actions, une fois mises au point, à une échelle plus large ? Quelles articulations et quels échanges entre les deux niveaux ? Le travail de conceptualisation et de méthodologie pour mieux saisir cette interconnexion n'en est qu'à ses balbutiements.

Face à la difficulté du chevauchement entre dispositifs, des bouquets de droits et à la complexité du paysage concurrentiel, il faut établir un pont entre la gouvernance et les processus biophysiques, écologiques, infrastructurels. C'est grâce aux liens trouvés, et non en dépit de la complexité, que nous saurons répondre aux multiples attentes (propriété, création de valeur et opportunités). La crise la plus forte aujourd'hui est celle de la confiance. Il s'agira de passer d'une vision construite autour d'oppositions d'extrêmes (global/local, État/environnement, privé/commun) à un travail axé sur la relation entre ces éléments.

Il convient également d'apprendre à bâtir en tenant compte de nos différences culturelles et contextuelles. Il

est essentiel de pouvoir s'appuyer sur une gouvernance polycentrique, qui permette une prise de décision centralisée, donnant lieu à des solutions adaptables aux conditions locales.



FOCUS

Pour étudier les communs, il faut savoir :

- **dissocier les ressources des acteurs qui les gèrent et des règles qui en régissent la gestion ;**
- **prendre en compte l'interdépendance des systèmes biophysiques et sociaux, qui créent une forte connectivité, physique, sociale et économique ;**
- **intégrer l'interdépendance des communs naturels avec les infrastructures érigées par l'homme ;**
- **comprendre les interdépendances sociologiques ;**
- **dépasser les approches binaires (marché et État, public et privé) trop limitatives.**

▶ **EXTRAIT DU DÉBAT AVEC LA SALLE**

La salle :

À propos de la grande accélération, l'accroissement de la population est une question évidemment essentielle au Sud. En Afrique noire, la jeunesse commence à jouer un rôle politique de plus en plus important. Malgré les nouvelles technologies, ces nouvelles voix ont du mal à se faire entendre et à se traduire en termes de formes nouvelles d'organisation politique et de gouvernance.

Eduardo S. BRONDIZIO :

Cette dimension intergénérationnelle est très importante. En Amazonie, les modèles de gouvernance des ressources promus par les populations traditionnelles sont en décalage par rapport aux visions et attentes des jeunes. La voix de la jeunesse n'y est aujourd'hui pas prise en compte pour régler la question des ressources.



LIENS

« Biens communs et développement : se confronter aux limites d'une gouvernance à un seul niveau spécifique »

Article complet

« Comprendre les spécificités des systèmes de gestion des communs »

Tribune **iD4D**

▶ chapitre suivant

4

CHALLENGE OF SCALES

The limits of one specific level of governance



Eduardo S. BRONDIZIO

Anthropology department professor at Indiana University Bloomington

Over the past 60 years, we have lived through an accelerated period of global development. New challenges are proliferating to such an extent that large biodiverse international programs have shown themselves to be inefficient and obsolete as they are overtaken by a reality that is changing too quickly. This inertia reveals the inadequacy of our current solutions.

In this context, the Amazon seems to be a laboratory for testing and obtaining results. Indeed, within this region the strong physical, social and ecological interconnectivity between the different players involved in governing Commons, as well as the disparity of the latter, adds an extra level of complexity when it comes to understanding local issues. Moreover, it is becoming difficult to define means of intervention regarding local development, despite the fact that this is the poorest region of Brazil which has to face the challenges of urban growth, pollution and floods.

Interurban infrastructure and transport networks are changing independently of developers' desires, towns follow their own dynamic, telecommunication is adding a new dimension to exchanges and is upsetting the ranges

of the region and collective movements are growing. Territorial governance is decentralizing and islets of governance are springing up. The region has become a mosaic of landowners' regimes, each one following opportunistic logic where players and users evolve side by side.

Commons management on a local level raises many questions: under what conditions can population develop and reflect collective action capable of results? How can this action be deployed, once established, on a larger scale? What links and exchanges can occur between the two? Work on conceptualizing and developing methodology in order to better understand this interconnection is still in its infancy.

Faced with the difficulty of overlapping mechanisms, bundles of rights and the complexity of the competitive landscape, a bridge must be built between governance and biophysical, ecological and infrastructural processes. It is by means of links found, and not despite their complexity, that we will know how to respond to the many challenges ahead (including property, value and opportunity creation). The biggest crisis we face today is one of trust.

This will mean going from a vision built around extreme opposites (global/local, State/environment, private/common) to work focused on the relationships between these elements.

For this to happen we also must learn how to build whilst taking into consideration our cultural and contextual differences. We must be able to lean on polycentric governance which allows decision making to be centralized, leaving room for solutions which can be adapted to suit local conditions.



replay video (in English)



FOCUS

To study Commons one must:

- Dissociate the resources of the players that manage them and the rules that govern their management,
- Consider the interdependence of the biophysical and social systems that create strong physical, social and economic connections,
- Integrate the interdependence of natural Commons with infrastructures developed by human beings,
- Understand sociological interdependence,
- Surpass binary approaches (market/State, public/private) which are too constricting.

▶ **EXTRACT FROM THE FLOOR DEBATE**

The floor:

Regarding this huge acceleration, population growth is evidentially an essential issue in the South. In Sub-Saharan Africa, young people are starting to play an ever-more important political role. Despite new technologies, these new voices have problems making themselves heard and transforming themselves into new forms of political and governance organizations.

Eduardo S. BRONDIZIO:

This intergeneration dimension is very important. In Amazonia, the governance model put in place amongst indigenous populations is completely surpassed by expectations and visions of the young. Today the voice of the young is no longer taken into consideration when it comes to resolving the issue of resources.



LINKS

« Biens communs et développement : se confronter aux limites d'une gouvernance à un seul niveau spécifique »

Draft article, in French

"Understanding the specificity of Commons management systems"

Post ID4D

▶ next chapter



5 COMMUNS, BIEN PUBLIC, INTÉRÊT GÉNÉRAL ET INTÉRÊT PRIVÉ DANS LE MONDE GLOBALISÉ

D'une révision conceptuelle à une transformation des catégories opérationnelles



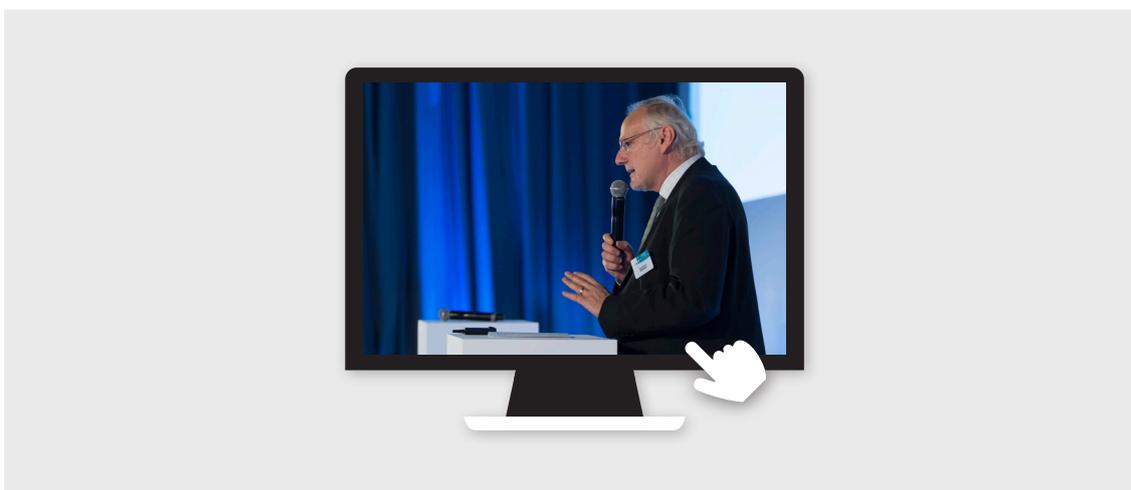
Jean-Michel SEVERINO

Président d'Investisseurs & Partenaires, *senior fellow* de la FERDI, membre de l'Académie des technologies, ancien directeur général de l'AFD de 2001 à 2010

D'abord fondée pour contrer le communisme et pour compenser le colonialisme, l'aide publique au développement se délaisse de tout fondement moral dans les années 2000 pour devenir utilitariste. Elle n'est alors considérée qu'à travers la vision de ses conséquences. Elle s'appuie sur une théorie des biens publics qui se heurte toutefois à la complexité d'un monde réel non binaire, où les acteurs ni parfaitement publics, ni totalement privés peuvent agir dans le sens de l'intérêt général. Elle ne permet pas non plus de travailler sur la puissance des instruments de marché pour résoudre un problème d'intérêt général. La compréhension de ces insuffisances nous invite à nous projeter dans un autre

monde conceptuel où les sujets communs de l'humanité sont créés par des situations d'échange et de non-échange et où la réflexion en termes de contrat social prend tout son sens.

D'un autre côté, les entreprises tout en recherchant leurs profits, peuvent avoir un impact positif sur l'intérêt général sans que ces interactions donnent lieu à un échange marchand : on parle alors d'externalités positives. Si l'impact est au contraire négatif, on parlera d'externalités négatives. Ainsi, la valeur d'une entreprise peut être mesurée par la somme de ses externalités, négatives ou positives. Si on raisonne en termes d'intérêt général et de communs, un pays recherchera



un tissu productif dont l'externalité positive nette sera la plus grande possible, car c'est là où se créera le maximum de bien-être social.

Ces externalités ont deux dimensions. La première dimension porte sur la mission même de l'entreprise, caractérisée par son activité principale. Par exemple, une entreprise qui produit du charbon produira des externalités positives (accès des populations à l'énergie) et des externalités négatives (émission de carbone). La seconde mission se rapporte à la modalité d'exercice de la mission, qui est sa manière de fonctionner, de produire. Si ce même producteur de charbon maîtrise son cycle d'émission, capte le carbone à la source, en observant une politique de responsabilité sociétale (RSE) très importante, ses externalités négatives vont fortement diminuer dans le cadre de cette même mission.

Évidemment, un pays souhaitera avoir le maximum d'entreprises « icônes » génératrices d'externalités positives et un minimum d'entreprises « sales » caractérisées par un bilan d'externalités négatif. Progressivement, le pays cherchera à faire basculer son secteur productif vers les « icônes ».

« La RSE devient une façon d'optimiser les externalités produites par l'entreprise dans sa façon de travailler, dans ses relations avec ses parties prenantes, dans sa façon d'opérer. La RSE contribue aux communs et permet de se les approprier. »

En jouant sur les taxes, sur des mesures répressives ou positives, il peut influencer sur l'émergence d'entreprises à impact positif sur la société. Il peut aussi utiliser les externalités produites par une entreprise pour atteindre des objectifs de politique publique.

Une bonne compréhension de l'externalité des entreprises peut apporter des leviers considérables à une politique publique. Il faut imaginer les relations entre les sphères publique et privée non plus sous l'angle de la répression, pour corriger une externalité négative ou une défaillance du marché, mais pour se projeter sur l'optimisation du commun et du bien-être collectif générés par les entreprises.



LIENS

Production avicole au Bénin - Vidéo d'Agrisatch

Services d'eau et d'électricité en Mauritanie - Vidéo de CDS

▶ EXTRAIT DU DÉBAT AVEC LA SALLE

La salle :

Comment l'ensemble des entreprises à externalités positives peuvent-elles se mettre en réseau pour former les nœuds d'une gouvernance polycentrique ?

Jean-Michel SEVERINO :

Il y a 20 ans, une entreprise américaine a été accusée par ses actionnaires de consacrer trop d'argent et d'énergie à des activités d'intérêt général au lieu de chercher à maximiser le profit. Les dirigeants ont été condamnés, à la suite de quoi la Californie a reconnu un statut juridique particulier pour les sociétés à double objectif intérêt général/intérêt privé afin de protéger leurs dirigeants. Cette décision a entraîné le mouvement social des « B. Corporation » à travers le monde. Patagonia est l'entreprise labellisée la plus connue. Il existe aujourd'hui plusieurs milliers de sociétés labellisées B. Corporation, dont un nombre non négligeable de filiales de multinationales.



LIENS

« Communs, bien public, intérêt général et intérêt privé dans le monde globalisé : d'une révision conceptuelle à une transformation des catégories opérationnelles »

Article complet

« Biens communs : repenser la contribution des entreprises à l'intérêt général »

Tribune **iD4D**

▶ chapitre suivant

5 COMMONS, PUBLIC GOOD, PUBLIC AND PRIVATE INTERESTS IN A GLOBALIZED WORLD

*From a conceptual revision to a transformation
of operational categories*



Jean-Michel SEVERINO

CEO of « *Investisseurs & Partenaires* », FERDI senior fellow, member of the Academy of Technology, former AFD Managing director from 2001 to 2010

Initially founded to counter communism and to compensate colonialism, official development assistance abandoned all moral foundations during the 2000s when it becomes utilitarian. And so, it can only be seen through the consequences of its actions. It leans on public good theory which comes up against the real non-binary world, where players who are neither completely public nor totally private can act in the public interest. Nor does it allow the power of market mechanisms to be used to resolve a problem which is of public interest. By understanding these shortfalls we can project ourselves into a conceptual world where humanity's common subjects are created by exchange and non-exchange situations and where reflecting on the terms of the social contract makes perfect sense.

Businesses forever looking to increase their profits can have a positive outcome when it comes to public interest without these interactions giving away to a commercial exchange; in such a case we talk about positive externalities. However, if the outcome is negative, we talk about negative externalities. And so, the value of a business can be calculated by the sum of its externalities, negative or positive. If we think in

terms of public interest and Commons, a country will seek a productive fabric whose net positive externality will be as big as possible, creating a maximum social well-being.

These externalities have two dimensions. The first one concerns the business mission, characterized by its main activity. For example, a business that produces coal will generate positive externalities (population access to energy) and negative externalities (carbon emissions). The second dimension is based on how the business mission is carried out, that is how it works, how it produces. If the afore-mentioned coal producer masters its emission cycle, traps carbon emissions at source, whilst observing a very strict Corporate Social Responsibility (CSR) policy, its negative externalities will strongly decrease within the context of this same mission.

CSR becomes a way to optimize the externalities produced by the company in the way it works, its relationships with its stakeholders, in the way it operates. CSR contributes to Commons and allows them to be appropriated.

Evidently a country will want to have as many “ideal” businesses generating positive externalities as possible and as few “dirty” businesses, defined by an overall total of negative externalities, as possible. Progressively the country will look to overhaul its product sector to create “ideal” businesses.

By playing with taxes, with repressive or positive measures, the country can influence the rise of businesses that have a positive effect on society. It could also

use the externalities produced by a company to achieve public policy aims. A thorough understanding of companies’ externalities can bring considerable levers to a public policy. We need to imagine the relationships between the public and private spheres, not from a repressive angle to correct a negative externality or a market weakness, but to project ourselves on improving Commons and increasing the general well-being generated by businesses.



LINKS

Agrisatch video (Benin), in French

CDS video (Mauritania), in French

▶ EXTRACT FROM THE FLOOR DEBATE

The floor:

How can positive externality-orientated businesses create networks to form the basis of polycentric governance?

Jean-Michel SEVERINO:

Twenty years ago, the State of California gave companies, which had dual interests, public and private, special status within the law to protect their managing directors. This decision led to the “B. Corporation” social movement which spread throughout the world. Patagonia is the best-known business classified as such. Today there are several thousand businesses recognized as being B. Corporations, amongst which are a significant number of multinational subsidiaries.



LINKS

« Communs, bien public, intérêt général et intérêt privé dans le monde globalisé : d'une révision conceptuelle à une transformation des catégories opérationnelles »

Draft article, in French

"Common goods: rethinking the contribution of companies to public interest"

Post ID4D



replay video (in French)

▶ next chapter

6 TÉMOIGNAGES



Justin LUVUMBU

Président de la Fédération des Associations d'utilisateurs des réseaux d'eau potable (Asureps) à Kinshasa, République démocratique du Congo

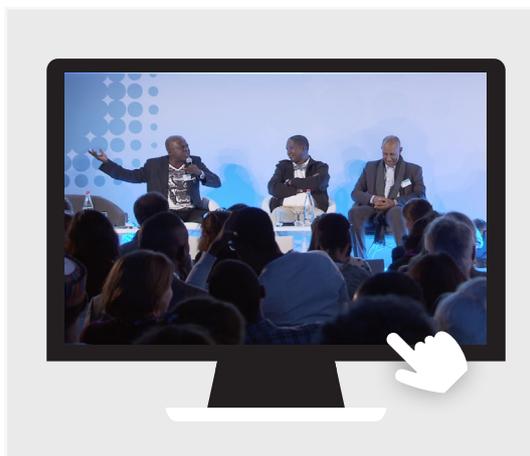
Les Asureps à Kinshasa

L'accès à l'eau potable comme facteur de cohésion sociale

En République Démocratique du Congo (RDC), seul un habitant sur cinq a accès à l'eau potable. À Kinshasa, les cours d'eau insalubres provoquent de nombreuses maladies, les services publics sont aléatoires, la corruption est très importante. La Coopération belge et trois bailleurs de fonds (Union européenne, AFD, DfID) ont financé un projet d'adduction d'eau sur la période 2007-2014 dans les quartiers

périurbains de Kinshasa non desservis par la Régie nationale (REGIDESO). Ce sont les habitants des quartiers qui gèrent la distribution, organisée à partir de forages profonds et de réseaux de bornes-fontaines publiques.

Il existe aujourd'hui 27 Asureps (Associations d'utilisateurs des réseaux d'eau potable) à Kinshasa. Ces associations locales gèrent les infrastruc-



LIENS

Alimentation en eau potable dans les quartiers périphériques de Kinshasa - vidéo Asureps



tures d'eau dans trois communes périphériques de Kinshasa, permettant à 700 000 personnes d'avoir accès à une eau de bonne qualité. Le chiffre d'affaires des Asureps est de 2,5 millions d'euros. Chaque Asurep se compose d'une Assemblée générale de délégués (élus démocratiquement par les habitants bénéficiaires), d'un Conseil d'administration (six membres) et d'une Unité de gestion (composée des employés de l'Asurep).

Les Asureps s'appuient sur les compétences locales pour former des professionnels de la gestion de l'eau. Le réseau d'eau est surveillé et entretenu régulièrement, les fuites ne dépassent jamais deux heures. En bout de chaîne, chaque matin à six heures, un fontainier ouvre sa borne-fontaine pour distribuer l'eau. Des compteurs d'eau sont tenus par ces fontainiers qui sont chargés de relever le volume d'eau vendue tous les jours. Les pertes au delà de 20 % du volume d'eau initial sont retenues sur le salaire du fontainier, conformément au souhait des Assemblées générales.

La population s'est appropriée cette ressource : des enfants qui jouaient au football ont par exemple dénoncé

après de leur Asurep un chauffeur de camion qui avait écrasé une canalisation. L'eau est de meilleure qualité que celle distribuée par la Régie nationale. Payer l'eau quotidiennement selon sa consommation est un confort pour les habitants par rapport à la facturation mensuelle imposée par la Régie.

Les bénéfices sont réinvestis dans l'entretien des pompes et parfois dans d'autres services prioritaires pour la population : centre communautaire, espace de formation, cybercafé, actions d'assainissement, collecte de déchets ménagers. Dans une certaine mesure, les Asureps sont un levier du développement communautaire. Ce modèle est répliquable dans les pays d'Afrique occidentale où les gouvernements ne parviennent pas à assurer un accès à l'eau pour tous. Les habitants doivent se prendre en charge.

« Dans un pays comme le Congo qui compte plus de 100 ethnies, et où les conflits sont très importants, la gestion collective de l'accès à l'eau apaise les tensions. »



Tom LALAMPAA

Responsable du programme *Northern Rangelands Trust* (NRT) au Kenya et premier Africain à avoir reçu en 2016 le prix de l'environnement de l'université de Stanford

Le programme NRT au Kenya

La préservation de la biodiversité comme levier de développement interethnique

Suite à l'effondrement des institutions traditionnelles qui organisaient la gestion des ressources naturelles, nous avons assisté à la dégradation des terres, à la déforestation et à la concurrence sur les pâturages et l'eau. Une montée de la violence et de la pauvreté a suivi.

La mission du programme *Northern Rangelands Trust* (NRT) est de développer des réserves naturelles communautaires. Appuyé par le conseil des aînés, ces réserves fournissent un cadre institutionnel pour la résolution des conflits, renforcent le lien communautaire et assurent la sécurité, ainsi qu'une gestion efficace des pâturages et d'autres programmes de subsistance. Ainsi, toutes les réserves naturelles soutenues ont développé leur plan de gestion, sécurisé les corridors pour les transhumances (traditionnellement une source de conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique), développé des chartes à travers les comités de gestion locaux.

Le programme permet d'instaurer un dialogue, qui favorise un accès réglementé sur les pâturages et évite les conflits. Inversement, en octobre 2016, des agressions, des meurtres et des violations de territoire ont eu lieu dans les régions où le programme n'intervient pas.

Cependant, les projets de construction de grandes infrastructures initiés par le gouvernement (lignes électriques ou méga-digues) interfèrent avec les enjeux de mobilité des habitants et la concertation avec ces acteurs est insuffisante.



FOCUS

RÉSULTATS CLÉS DU PROGRAMME NRT

Biodiversité : la faune sauvage est préservée grâce à des efforts concertés et coordonnés dans 6 domaines : lutte contre le braconnage, gestion de l'habitat, sensibilisation accrue à la conservation, résolution de conflits, surveillance de la faune sauvage et programmes de protection des espèces menacées ;

Moyens de subsistance : les réserves communautaires offrent des possibilités d'emploi direct (conservateurs spécialisés, coordonnateurs de parcours, comptables, garde-forestiers, chauffeurs) et indirects (dans l'éco-tourisme et les entreprises associées) ;

Entreprises : la NRT Trading Ltd soutient le développement d'entreprises afin de fournir des moyens de subsistance plus variés, alternatifs : artisanat, formation à l'entrepreneuriat, commerce de détail, vente de perles par les femmes, écotourisme, filière pêche, filière manguier. Les femmes s'organisent pour le travail artisanal ;

Création d'emplois : le taux d'emploi est en hausse dans les réserves depuis 2011 (de 422 à 845 en 2015) ainsi que dans le tourisme (210 emplois en 2015). Tous les bénéficiaires ont un fonds communautaire dont 60 % participent au développement des communautés (eau, éducation, santé) et 40 % à la préservation de la faune ;

Sécurité et paix : des unités anti-braconnage ont été mises en place. Aujourd'hui, la NRT dispose de 708 garde-forestiers armés (*rangers*) et d'une stratégie de prévention des conflits qui repose sur une meilleure compréhension des relations claniques et ethniques, ainsi que des conflits historiques. Lorsque des conflits surgissent, une équipe dédiée de la NRT intervient sur le terrain pour les résoudre en travaillant en étroite collaboration avec les comités de gestion des réserves, les dirigeants politiques, les anciens, certains leaders dans la jeunesse et d'autres parties prenantes. Des meetings pour la paix sont organisés entre ethnies. Des réunions de planification de pâturage ont lieu à tous les niveaux.





Faliry Boly

Riziculteur malien, secrétaire général du Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger (SEXAGON), membre de la fédération des coopératives

Le SEXAGON au Mali

Les titres fonciers questionnés par les riziculteurs

Suite aux mesures du programme d'ajustement structurel à partir de 1986, de nombreuses ONG ont développé de nouveaux projets, obligeant les États et les bailleurs de fonds à placer au centre des initiatives les populations elles-mêmes. Ces dernières étaient jusque là sous la responsabilité de l'Office du Niger, qui gérait les semences et les engrais, achetait et commercialisait le riz et en fixait les prix. Avec la restructuration de l'Office, les producteurs sont devenus libres de vendre leurs produits, tout en s'exposant aux risques de faillite. C'est pour défendre ces producteurs qu'est né le Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger (SEXAGON).

Au début, SEXAGON a milité pour que certains paysans ou leurs enfants obtiennent des titres fonciers auprès de la Banque mondiale. Mais au vu de la lenteur des aménagements hydro-agricoles, le gouvernement a fait appel à des investisseurs privés et les petits producteurs ont été lésés. On dit chez nous « celui qui cherche le chameau ne peut pas voir le cabri, parce qu'il a la tête en l'air. » Face à cette situation, le positionnement de SEXAGON a évolué, jusqu'à dénoncer ces attributions et créer le programme Paysan et

Investisseur. Ce programme repose sur des principes liés à l'accès au foncier et aux modes de tenure foncière.

« Au lieu de titres fonciers soutenus par la Banque mondiale, nous avons demandé des baux de 35 ou 50 ans renouvelables, rétrocédables aux ayants droit. »

L'objectif de cette démarche est de sécuriser le producteur et le patrimoine national. L'Afrique a été colonisée une fois et ne souhaite pas l'être une seconde fois. Il s'agit en effet de terres aménagées pour lesquelles tous les contribuables maliens paient. Si on confie ces parcelles à quelques personnes et qu'on leur donne le droit de les vendre, des étrangers pourront les acheter et venir s'installer. S'ils n'arrivent pas à rembourser leurs crédits, les banques s'accapareront les terres, qui prendront une telle valeur que les populations locales ne pourront peut-être plus se les offrir. Là encore, des étrangers viendront les acheter. C'est pourquoi le SEXAGON réclame un bail avec possibilité de nantissement pour avoir accès au crédit et mettre en valeur les terres.



► **EXTRAIT DU DÉBAT AVEC LA SALLE**

Justin LUVUMBU :

Par rapport aux guerres et aux conflits, on peut arriver, par cette approche, à concilier ce qui paraît inconciliable.

Tom LALAMPAA :

Dans les communs, certains groupes de gens chercheront à profiter de la situation pour créer des déséquilibres, et prendre plus de pouvoir. Il faut regarder de près le gouvernement, et avoir son soutien. Dans certains cas où le gouvernement ne respecte pas les communautés, la situation peut être fragilisée. Tout dépend qui le gouvernement national veut soutenir.

Faliry BOLY :

Le commun, c'était cela notre forme de développement. Toutes les formes importées de développement visent à satisfaire les administrations. Les populations n'en feront rien de bon. Les Africains doivent se prendre en main. Personne ne viendra développer l'Afrique à la place des Africains. L'Afrique n'est pas l'Europe. On est différent. On dit chez nous « un morceau de bois qui reste dans l'eau même 100 ans ne deviendra jamais un caïman. Un blanc qui reste 100 ans en Afrique restera toujours un Européen. »

► [chapitre suivant](#)

6 WITNESS STATEMENTS

► **Justin LUVUMBU**

President of the board of directors of the *Association d'usagers des réseaux d'eau potable* (Drinking Water Network Users' Association (Asureps)), at Kinshasa, Democratic Republic of Congo

Asureps at Kinshasa

Drinking water access as a factor of social cohesion

In the Democratic Republic of Congo, only one in five inhabitants has access to drinking water. In Kinshasa, dirty water sources cause much disease, public services are unreliable and corruption is rife. The Belgian Cooperation and three donors (the European Union, the AFD and the DfID) financed a water supply project between 2007-2014 in the suburban areas of Kinshasa which were not served by the national public company (REGIDESO). Local residents themselves oversee distribution, organized from deep wells and public standpipes system.

Today there are 27 Asureps (Drinking Water Network Users' Associations) in Kinshasa. These associations manage water infrastructure in three suburban areas of Kinshasa, giving good quality water access to 700 000 people. Asureps' turnover is 2.5 million euros. Each Asurep consists of a General Delegates Assembly (democratically elected by local residents), an administration council (six members) and a management committee (consisting of Asurep employees).

Asureps use local skills to train water management professionals. The water network is monitored and maintained

regularly; leaks never last more than two hours. At the end of the supply chain, each morning at 6 a.m., a fountain manager opens his standpipe to distribute water. Water meters are used by the fountain managers whose job is to note the amount of water sold each day. Any loss over 20% of the initial water volume is taken from the fountain manager's salary, following the decision of the General Assemblies.

The local people have appropriated this resource. For example children playing football turned in a lorry driver to their local Asurep because he had run over a pipe. The water is of a higher quality than that of the national company. Paying daily for water in line with how much they consume is a relief for local residents in comparison to the national company's monthly bill.

Profits are reinvested in maintaining the pumps and sometimes in other services the population considers a priority: a communication center, a training space, a cybercafé, sanitation, household waste collection.

In a country like the Democratic Republic of Congo where there are

over 100 different ethnicities, where ethnic conflicts are very serious, collective water access management reduces tension. To a certain extent, Asureps are a lever of community development. This model can be repeated in Western African countries where the government can't provide water access for everyone. The residents must take it in hand.



LINKS

*Asureps video (Kinshasa),
in French*



► Tom LALAMPAA

Manager of the Northern Rangelands Trust (NRT) program in Kenya and first African to receive the Stanford University Environment Prize for his influential role on the nature reserves managed by local communities in Northern Kenya

NRT Program in Kenya

Presevering biodiversity as an interethnic development lever

Following the fall of the traditional institutions that organized how the nature reserves were managed, we saw soil degradation, deforestation and fighting over access to grazing lands and water. As a result, violence and poverty increased.

The mission of the Northern Rangelands Trust (NRT) program is to develop community nature reserves. Supported by the council of elders, these reserves provide an institutional framework for conflict resolution, they reinforce the community link and

guarantee safety, as well as the effective management of grazing lands and other subsistence programs. In addition, every nature reserve supported has developed its own management plan, protecting the corridors used by nomads (traditionally a source of conflict between farmers and herders in Africa) and drawing up charters through local management committees. The program makes it possible

to initiate dialogue which fasters regulated access to grazing lands and conflict avoidance. Conversely, in October 2016, crimes and violence occurred where the program was not implemented. However, large infrastructure projects initiated by the government (electricity lines, mega-dams) interfere with residents' mobility and the consultation with these actors is highly insufficient.



FOCUS

Several key results of the NRT program

Biodiversity: wildlife is being preserved thanks to concentrated and coordinated efforts across six areas: fighting against poaching, habitat management, increasing conservation awareness, conflict resolution, wildlife monitoring and protection programs for threatened species.

Livelihoods: community reserves provide direct (specialist curators, path coordinators, accountants, wildlife rangers, drivers) and indirect (eco-tourism and associated businesses) employment.

Business: NRT Trading Ltd supports business development to provide alternative, more varied employment opportunities: artisan, entrepreneur training, retail trade, women selling pearls, ecotourism, fish-to-market chain and a mango tree chain. Women are coming together as artisans.

Job creation: employment levels have been increasing in the reserves since 2011 (from 422 to 845 to 2015) as well as in tourism (210 jobs in 2015). All profits go into a communal fund of which 60% goes towards community development (water, education, healthcare) and the other 40% towards wildlife preservation.

Safety and peace: anti-poaching units have been implemented. Today the NRT has 708 trained wildlife rangers and a conflict prevention strategy which is based on a better understanding of clan and ethnic relationships as well as historic conflicts. As soon as conflict arises, a dedicated NRT team takes on-the-ground action to resolve it by working in tight collaboration with reserve management committees, the elders, certain youth leaders and other stakeholders. Peace meetings are organized between different ethnicities. Meetings organizing grazing rights take place at all levels.

► **Faliry BOLY**

A Malian rice farmer, General Secretary of Niger Office Farmers' Union (SEXAGON), member of the cooperatives federation

SEXAGON in Mali

Land deeds questioned by rice farmers

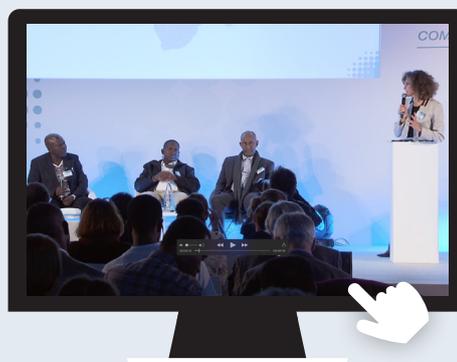
Following the structural adjustment program measures implemented from 1986 onwards, many NGOs have developed new projects, forcing States and donors to put the people themselves at the center of initiatives. They were previously the responsibility of the Niger Office, which managed seeds and fertilizers, bought and marketed rice and set prices. With the Office's restructuring, the producers had to sell their produce themselves, putting them at risk of bankruptcy. The SEXAGON was born to protect these producers.

At the beginning SEXAGON fought so that some peasants or their children could obtain land deeds from the World Bank. Seeing how slowly the agricultural irrigation developments were, the government called for private investors. Small yield producers were left high and dry. We have a saying "He who is looking for the camel will not see the offspring, because his head is in the air."

Faced with this situation, SEXAGON's position changed to denounce these allocations and to create the Peasant & Investor program. This program rests on principles linked to land access and land tenure.

Instead of land deeds supported by the World Bank, we asked for 35- or 50-year renewable leases which could be transferred to the beneficiaries.

The aim here is to safeguard the producer and national heritage. Africa has been colonized once and does not want it to happen a second time. Developed land is at stake here which every single Malian taxpayer is paying for. If we entrust these parcels of land to a small group of people and allow them to sell them, foreigners would be able to buy them and settle there. Or, if they are unable to pay their debts, banks will repossess the lands that will become so valuable that locals will not be able to afford them. In the end, foreigners will come and buy them up. That's why SEXAGON is demanding leases with the possibility of collateral so farmers can gain access to credit and develop their lands.



replay video (in French)



► **EXTRACT FROM THE FLOOR DEBATE**

Justin LUVUMBU:

Regarding war and conflicts, we can manage, through this approach to reconcile that which seemed irreconcilable.

Tom LALAMPAA:

In the villages, some groups of people are looking to use the situation to their benefit by disrupting the balance to become more powerful. It is important to look to the government and to gain its support. In some cases, where the government doesn't respect the communities, the situation can be weakened. Everything depends on what the national government wants to support.

Faliry BOLY:

Commons were our form of development. All imported forms of development aim to satisfy administrations. The people will never benefit from them. Africans must take themselves in hand. No one will come and develop Africa for the Africans. Africa is not Europe. We are different. We have a saying "Even a block of wood that has been in the water 100 years will never become a caiman. A white who stays 100 years in Africa will always be a European."

► next chapter



7 LES COMMUNS ET L'ÉTAT

Controverse



Silke HELFRICH

Universitaire et activiste indépendante,
co-fondatrice du *Commons Strategies
Group* et du *Commons Institut*

Benjamin CORIAT

Professeur d'économie, université Paris XIII



Les relations entre l'État et les communs dans une perspective de développement

► Silke HELFRICH

Dans les communs, la gestion de proximité participe à la co-construction de l'identité communautaire dans ses dimensions culturelle, politique et par l'attachement au territoire.

L'État et les communs sont deux mondes différents. L'État est assimilé à une structure verticale où les notions de représentation et de délégation sont très fortes alors que dans la géométrie des communs, il est davantage question de cercles en réseaux. Les communs sont un processus constant de recréation des liens, à la fois entre les personnes et entre les personnes et les ressources.

Dans la littérature scientifique, les communs se réfèrent aux ressources que l'on veut mettre en commun, au processus social pour gérer en commun (*commoning*) et à un système institutionnel socioculturel complexe et très vaste. Si l'on repense la gestion des ressources à partir de la notion basique des liens entre les personnes, entre les personnes et les ressources et enfin entre les communs eux-mêmes, cela modifie complètement notre manière de voir le monde.

► Benjamin CORIAT

Sur la relation entre l'État et les communs, il ne faut pas opposer un monde horizontal à un monde vertical. Dans les communs aussi, il peut y avoir de la hiérarchie, des tensions, des conflits d'intérêt. Le partenariat entre les *commoners*, les communs et l'État est possible quand l'État n'est ni défaillant ni corrompu. Auquel cas, il peut jouer un

rôle et entrer en complémentarité et en partenariat avec les communs et les *commoners*, à condition que ceux-ci s'organisent autour d'un certain nombre de principes vis-à-vis de l'État.

Premier principe : l'État est le fournisseur des ressources juridiques, réglementaires et financières qui sont nécessaires au développement des communs. Le *Community Land Trust* de Bruxelles est un bel exemple de partenariat. Les terres sont données en gestion à une fondation (un *trust*) par la municipalité de Bruxelles, et les *commoners* organisent la construction de logements et l'accès au logement à travers des formes de crédit socialisés pour permettre l'accès à la propriété à des ménages de revenus faibles. C'est un cas typique de mise à disposition de ressources physiques.

Second principe : l'État doit être garant des valeurs républicaines, surtout dans nos démocraties. Il y a une relation étroite entre d'une part les communs, l'organisation et les règles émergentes, et d'autre part les lois de la République. Une école communautaire qui ne garantirait pas l'égalité d'accès à l'éducation ne respecterait pas ce principe.

Troisième principe : l'État peut être un promoteur du commun. Certaines choses peuvent naître comme des communs, le logiciel libre par exemple. L'État peut en assurer le développement à travers des services publics ou l'initiation des enfants à l'école pour l'utilisation de ces logiciels.

Les communs obligent-ils l'État à se réinventer ?

► *Silke HELFRICH*

Il faut plutôt parler des pouvoirs étatiques, des pouvoirs publics, dans un réengagement constant. Dans nos démocraties, les États fonctionnent dans une logique d'économie de marché. Cela peut conduire à des services de santé ou d'éducation en manque de moyens financiers. Au Venezuela, la fin de l'ère du pétrole a mis un terme à la répartition des ressources de l'État, ce qui a constitué une catastrophe pour les programmes sociaux des quinze dernières années. La recherche d'un nouvel arrangement entre la société et les pouvoirs publics est une question vitale. Or les communs apportent une partie de la réponse. Par exemple, Cecosesola, fédération de coopératives de producteurs agricoles dans le département de Lara (Venezuela), créée en 1967, compte une soixantaine de coopératives et environ 20 000 membres. Un fonds d'entraide communautaire permet de soutenir de nombreux services y compris un

hôpital avec une salle d'opération et des services de santé uniques dans la ville, 40 % moins chers que dans le secteur privé et qui accueillent 200 000 patients par an.

► *Benjamin CORIAT*

Là où la République existe, la puissance publique ne doit pas se délester de ses responsabilités qui lui ont été imposées par le peuple en armes, à savoir l'égalité d'accès à un certain nombre de biens fondamentaux et la gestion « commonalisée » de ces biens. Une réflexion mérite d'être menée sur les biens publics qui ont été transformés au cours du temps sous un statut d'appropriation quasi-privée. Ils doivent être réabsorbés par le commun, repensés, réorganisés, dans le cadre d'une gestion « commonalisée ».



► **Silke HELFRICH**

L'État ne doit être ni un ennemi, ni un obstacle. Il y a bien sûr nécessité de « commonaliser » l'État. « Commonaliser » l'État, c'est créer de l'indépendance structurelle des pouvoirs, des volontés et des grandes infrastructures gérées par l'État à partir de la perspective de la société et des communs. C'est rendre l'État indépendant des forces du marché qui sont basées sur la croissance, l'épuisement des ressources naturelles, les inégalités sociales. Il y a une tension autour du concept de droit basé sur l'idée d'un État libéral garant du droit individuel. Il faut repenser notre notion de l'État et notre notion de droit individuel et collectif à partir d'une perspective des communs.

► **Benjamin CORIAT**

Le modèle de Cecosesola n'est pas reproductible partout. Même en France, les déserts médicaux sont une réalité dans certains territoires. Sans des moyens coercitifs, qui viennent appuyer et nourrir l'initiative locale en l'alimentant en ressources, la situation a peu de chance d'évoluer. Il n'est pas acceptable que les États démocratiques où les droits sociaux ont été acquis reculent devant leurs responsabilités.

Les communs peuvent-ils proposer une nouvelle approche pour penser les politiques de développement ?

► **Silke HELFRICH**

La théorie d'Ostrom est globalement inconnue dans les politiques de développement. Pourtant ses outils sont extrêmement utiles. Les bailleurs de fonds doivent non seulement baser leurs décisions sur ces outils, mais aussi sur une analyse plus précise des contextes. L'organisation en commun n'est pas forcément durable, juste et sans conflit. C'est une autre manière de gérer les conflits. Il faut s'entraîner à la compréhension des processus sociaux, qui sont divers selon les cultures, et se débarrasser des indicateurs quantitatifs.

► **Benjamin CORIAT**

Dans la situation où l'État n'est pas en mesure d'accompagner les transformations sociales, parce qu'il est défaillant, inexistant ou corrompu, l'exemple des Asureps à Kinshasa est magnifique. Une communauté est capable de construire de quoi satisfaire son besoin. Les bailleurs de fonds doivent positionner au moins une partie de leurs actions sur ce type d'initiatives.

Faut-il déconstruire les politiques de financement actuelles des bailleurs de fonds ?

► Benjamin CORIAT

On peut imaginer que les bailleurs de fonds se rémunèrent sur les économies obtenues, avec une anticipation de la productivité, un retour, une valeur créée. À l'instar de cette entreprise de *commoners* en Belgique, qui fait de la rénovation thermique dans des écoles délabrées, et qui se rémunère sur l'économie d'énergie réelle qui a été générée par le nouveau système énergétique, d'après le plan de rénovation thermique.

Le rôle des agences de développement est aussi de briser les anti-communs. Par exemple, la session sur les nappes phréatiques en cours d'épuisement rapide a montré que l'intervention de la puissance publique, ou d'une agence de développement, pour casser l'anti-commun et sauver la ressource, est une valeur possible.



► **EXTRAIT DU DÉBAT AVEC LA SALLE**

Silke HELFRICH :

L'État tel quel n'existe pas. C'est une construction sociale qui passe à travers une reconfiguration constante des relations entre les sociétés, les différentes institutions et l'économie. Au Venezuela, l'exemple de l'hôpital communautaire n'est pas un service public « au meilleur de l'état de l'art ». Il n'y a pas de hiérarchie, d'évaluation, d'indicateurs, pas de théorie du « vivre ensemble ». Tout le monde est invité à participer à l'expérience. Se repenser dans une perspective des communs est un défi pour l'État. Faire les choses différemment est une perte de revenus pour l'État, et donc une perte du pouvoir de décision. L'État doit accepter l'idée d'une reconfiguration du pouvoir.

Benjamin CORIAT :

C'est une erreur de concevoir l'État comme « le commun des communs ». C'est une représentation parfaitement idéelle. En vérité, l'État est le lieu de lobbies à l'œuvre qui poussent les individus en fonction de différents types d'intérêts, des coalitions, d'où il ressort des décisions, sous la pression des citoyens qui sont capables de faire avancer un certain nombre de leurs demandes. En ce sens, il y a une co-construction permanente de l'action citoyenne, des *commoners* et de l'État.



LIENS

“State Power and Commoning” par Silke HELFRICH

Article complet, en anglais

*« L'État et les communs peuvent-ils se revitaliser mutuellement ? »
par Benjamin CORIAT*

Tribune **iD4D**





Philippe LAVIGNE-DELVILLE

Socio-anthropologue, directeur de recherche à l'IRD

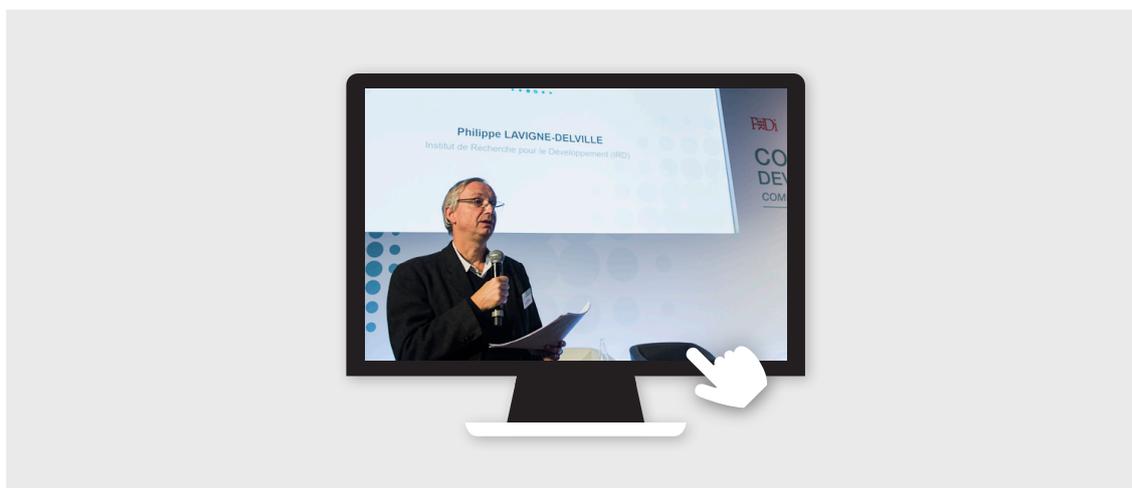
L'État est interrogé dans toutes ses dimensions : le pouvoir coercitif qui contrôle, l'appareil bureaucratique censé agir pour les citoyens et qui parfois agit pour lui-même, les modes d'exercice du pouvoir de décision et les modes de représentation.

La reconnaissance des communs, de multiples formes d'organisations d'appartenance, questionne le modèle de l'État rationnel, bureaucratique, en particulier l'État jacobin français, centralisateur, pour qui il n'y a que des individus. Évidemment, l'État a différents degrés « d'étaticité ». Certains États ont des trajectoires radicalement différentes. Un État qui récupère une bureaucratie coloniale au service de la métropole, avec un appareil administratif qui n'a pas été conçu pour servir les citoyens, telle est la situation où se trouve encore aujourd'hui la majorité des États africains.

La fin du débat met en exergue notre ethnocentrisme, montre comment nous sommes tous très fortement marqués par notre propre histoire, dans la façon de poser toutes ces questions. Il est très important de prendre de la distance par rapport à nos propres

présupposés. A fortiori pour des praticiens du développement, dont la mission est d'accompagner d'autres pays dans des dynamiques.

Le débat s'est fortement animé autour du rapport à la conception de l'État. Fruit d'un processus social et de mouvements sociaux, objet de luttes d'intérêts, l'État peut-il représenter l'intérêt général ? La reconnaissance de formes de gestion et d'organisation en commun, l'existence d'appartenances qui ne sont pas uniquement nationales, interroge le modèle de l'État qui s'appuie sur une double opposition : État/individu et marché/État. Il y a un point de convergence sur le fait que les choses doivent bouger. La reconnaissance des appartenances, des initiatives, de tout ce que produit ce « hors-marché » et ce « hors-État » obligent à faire évoluer la conception de l'État. Les points de vue divergent fortement sur les modalités d'organisation de la société. D'un côté, une logique *bottom-up*, où en caricaturant, une fédération de communautés remplacerait l'État, et de l'autre, la réaffirmation d'un État garant de l'intérêt général.



Si on élargit la perspective à l'échelle mondiale, une institution par elle-même ne peut pas avoir le monopole de l'intérêt général : ni l'État parce que c'est l'État, ni les communautés d'appartenance ou les coopératives. Ce qui est à l'œuvre, ce sont des rapports de force, des contre-pouvoirs, qui font bouger les choses et qui régulent les tendances à la captation des ressources, à la monopolisation des pouvoirs. On retrouve donc cette dimension de processus de construction-évolution de l'État et de co-construction.

En Afrique, il est clair qu'on voit naître toutes ces initiatives à côté de l'État. Il n'y a pas de rejet du principe d'État. L'État est rejeté quand il exclut ou qu'il contrôle les ressources au profit d'une élite politique. Ce qui est demandé, c'est un État qui reconnaisse différentes formes d'appartenance, des

logiques d'organisation du foncier des terres qui ne soient pas sur un monopole de la propriété privée, un État qui reconnaisse la société.

À travers toutes ces expériences, on voit se dessiner des tentatives pour co-construire l'État et les modes de gestion en communs associatifs ou communautaires. Toutes ces initiatives s'institutionnalisent si elles arrivent à se faire reconnaître par l'État, et donc à co-construire un État autre, qui reconnaisse les dynamiques locales et qui soit plus proche de ses populations.

▶ [chapitre suivant](#)

7 COMMONS AND THE STATE

Controversy

Silke HELFRICH

Academic and independent activist, co-founder of the Commons Strategies Group and the Commons Institute

Benjamin CORIAT

Professor of Economics, Paris XIII University

Relations between the State and Commons from a development perspective

► **Silke HELFRICH:** In Commons, proximity management makes up part of co-construction when it comes to community identity through its cultural and political identity and through its link to the land. The State and Commons are two different worlds. The State has more or less assimilated into a vertical structure where notions of representation and delegation are very strong, whilst in the Commons geometry, it's a question of network circles. Commons are a constant process of renewing links, not only between people but between people and resources.

In scientific literature, Commons refer to the resources that we want to share, to the social processes used to govern them (*commoning*) and to a complex and huge institutional socio-cultural system. If we rethink resource management and leave behind the basic notion of links between people, between people and resources and eventually between Commons themselves, it would completely change our way of seeing the world.

► **Benjamin CORIAT:** On the relationship between the State and Commons, you cannot compare a vertical world to a horizontal one. When it comes to Commons, hierarchies, tensions and conflicts of interest can also exist. The partnership between the commoners, Commons and the State is possible when the State is neither defaulting nor corrupt. In any case, it can play a role, complement and have a partnership with Commons and commoners, on the condition that the latter organize themselves according to a number of principles when it comes to the State.

First principle: The State provides legal, regulatory and financial resources which are needed to develop Commons. The Brussels Community Land Trust is a beautiful example of such a partnership. The Brussels municipality handed the land over to be managed by a foundation (a trust) and the commoners organized accommodation building and access to accommodation through collective types of credit so low-income families had the opportunity to have access to property.

It's a typical example of making physical resources available.

Second principle: The State must guarantee Republican values, especially in our democracies. There is a close relationship between Commons, with organization and emerging rules on one side, and the laws of the Republic on the other. A community school that does not guarantee equal access to education does not respect this principle.

Third principle: The State can protect Commons. Some things can be born as Commons, for example free software. The State can also assure the development of Commons through public services, by enrolling children in schools so that they can use this software.

Do Commons force the State to reinvent itself?

► **Silke HELFRICH:** We should talk more about State powers and public powers in a constant re-engagement. In our democracies, the States work as part of a market based economy. That can lead to health and education services lacking funds. In Venezuela, the end of the oil period ended the distribution of the State's resources, which was a nightmare for the social programs that had developed over the previous fifteen years. The search for a new arrangement between society and the public powers is a vital question. Commons are part of the answer. For example, Cecosesola, a federation of farmer cooperatives in the Lara area, (Venezuela) created in 1967, includes around 60 cooperatives and has around 20 000 members. A community mutual aid fund allows various services to be supported including the creation of a hospital with an operation room and healthcare services which are unique in the town and 40% cheaper than in the private sector. It cares for 200 000 patients every year.

► **Benjamin CORIAT:** Where the Republic exists, public power must not offload the responsibilities that were imposed on it by guns, knowing that equal access to a certain number of human goods is fundamental and that these goods should be managed in a "communal way". This reflection deserves to be considered when it comes to a certain number of public goods which have been transformed over time under an almost private statute of appropriation. They must be reabsorbed by the Common, rethought and reorganized within the framework of "communalized" management.

► **Silke HELFRICH:** The State must not be an enemy or an obstacle. It very much needs to be “communalized”. Communalizing the State means creating structural independence for powers, wishes and large infrastructures managed by the State from the perspective of society and Commons. It’s making the State independent from market forces which are based on growth, exhausting natural resources and social inequality. There is tension around the concept of law based on the idea of a liberal State guaranteeing individual rights. We must rethink our notion of the State

and our notion of the rights of the individual and the collective from the point of view of Commons.

► **Benjamin CORIAT:** Cecosesola experience cannot be replicated everywhere. Even in France in some areas there are medical deserts. Without coercive methods which come to support and feed local initiative by providing resources, the situation has little chance of changing. It is not acceptable that in democratic States, where social rights have been acquired, responsibilities are neglected.

Can Commons offer a new approach of thinking about development policies?

► **Silke HELFRICH:** The Ostrom method is globally unknown in development policies. However, its tools are extremely useful. Financial donors must base their decisions on these tools, but also more in-depth context analyses. Common organization is not necessarily sustainable, fair and without conflict. It’s another way of managing conflicts. We must train ourselves to understand social processes which differ according to culture and eliminate quantitative indicators.

► **Benjamin CORIAT:** In the situation where the State is not up to accompanying social changes because it is defaulting, non-existent or corrupt, the example of Asureps in Kinshasa is magnificent. A community is capable of building what it needs. Financial donors need to arrange themselves so that at least part of their work supports these initiatives.

Is it necessary to deconstruct the current finance policies of donors?

► **Benjamin CORIAT:** We can imagine that financial donors pay themselves from the money they have obtained, from anticipated productivity, returns and value created. As in other cases, this commoners’ business in Belgium, who have updated central heating systems in depilated houses and who pay themselves based on the real energy savings earned from the new energy

system that resulted from the thermal renovation. The role of development agencies is also to break down anti-Commons. For example, we have seen during the session on water tables that are being rapidly depleted, that the intervention of the local authority or a development agency can break the anti-Common and save the resource which is of tremendous value.



LINKS

“State Power and Commoning”

by **Silke HELFRICH**

Draft article

“Can the State and the Commons revitalize each other?”

by **Benjamin CORIAT**

Post ID4D

▶ EXTRACT FROM THE FLOOR DEBATE

Silke HELFRICH:

The State as it is doesn't exist. It's a social construction that goes through a constant social reconfiguration through relationships between societies, different institutions and the economy. In Venezuela, the example of the community hospital is not a “state-of-the-art” public service. There is no hierarchy, evaluation, no indicators, no theory of “living together”. Everyone was invited to participate in the experience. It is a challenge for the State to reimagine itself from a Commons perspective. Doing things differently means that the State will lose a source of income and hence lose decision-making power. The State must accept the idea that power is being reconfigured.

Benjamin CORIAT:

I refuse to see the State as “the Common of the Commons”. That's a completely idealistic representation. In reality, the State is the place where lobbies work to push individuals according to their interests and their coalitions. Decision are made there, under the pressure of citizens who are able to advance a certain number of their demands. In this sense, there's a permanent co-construction between citizen action, commoners and the State.



replay video (in French)

Philippe LAVIGNE-DELVILLE

Social-anthropologist, research director at IRD

The State is being questioned on all its activities: the coercive power it wields, the bureaucratic apparatus that is supposed to act for citizens and sometimes acts for itself, its decision-making power and the ways it is represented.

Recognizing Commons via various forms of membership organizations, questions the rational and bureaucratic State, in particular it questions the French centralized Jacobin State which only sees individuals. Obviously the State has different degrees of "statehood". Some States have radically different trajectories. A post-colonial State which is salvaging a colonial bureaucracy used in the cities with an administrative apparatus which was not developed to serve citizens. This is where African States find themselves even today.

The end of the debate highlights our ethnocentrism, shows how we are all very marked by our own history in the way all these questions are asked. It is very important to take a step back from our own assumptions. It is especially important for development experts whose mission is to accompany other countries in these dynamics.

The debate was very animated when it came to the conception of the State. Fruit of a social process and social movements, can the State represent public interest? Recognizing management and collective organization

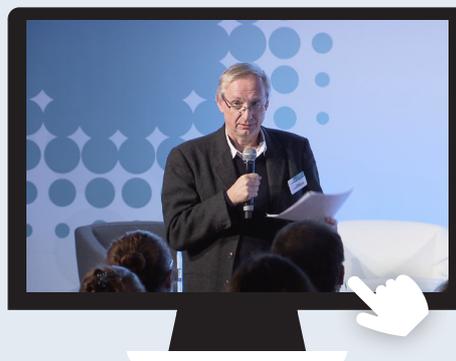
forms, the existence of belongings which are not only national, questions the State model that rests on a two-fold opposition: State/individual and market/State. There's a convergence point on the fact that things must move. The recognition of belongings, initiatives, everything that is produced "outside the market" and "outside the State", forces us to reconsider the conception of the State. Points of view significantly differ on how society should be organized. On the one hand, there's the bottom-up mode or, in general, a federation of communities that could replace the State, and on the other, the reaffirmation of a State that guarantees to work for public interest.

If we increase our perspective to a world-wide level, an institution by itself cannot have a monopoly on public interest: neither the State, because it is the State, nor the communities or the cooperatives. This is what is at stake, these are the power relations, the counter-powers that make things move and regulate trends in human resources, in power monopolies. We can therefore rediscover this dimension of the construction-evolution process of the State and of co-construction.

In Africa, it is clear we are seeing all these initiatives coming to light alongside the State. The principle of the State is not being rejected. The State is rejected when it excludes or when it controls resources on behalf of a political elite. What is asked is a State

that recognizes different types of belonging, that land organization should not be based on a private property monopoly, a State that recognizes society.

Through all these experiences, we can see attempts to co-build the State and management methods for associative or community Commons being drawn up. All these initiatives will be institutionalized if they are able to have themselves recognized by the State, and hence help to co-build another State which recognizes local dynamics and is closer to its people.



replay video (in French)



▶ next chapter

8 À QUOI SERT LA BANQUE MONDIALE ?

DIAPOS



Ravi KANBUR

Professeur d'affaires internationales
à l'université Cornell

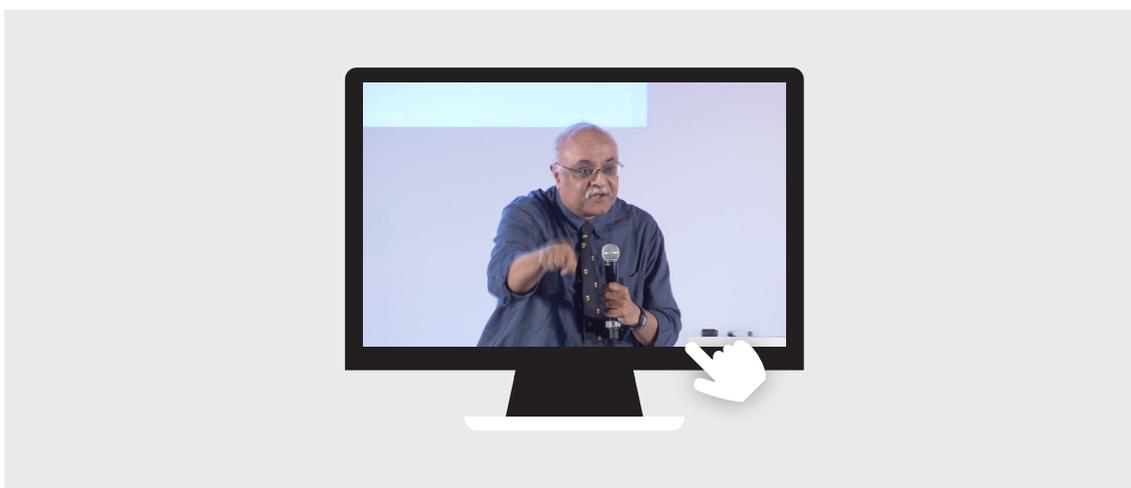
Le bien public est un bien soumis à deux conditions : la non-rivalité et la non-exclusion. Il se caractérise également par son dessein social. Ces biens publics peuvent être transfrontaliers (dans le cas d'accords portant sur la gestion fluviale, les flux migratoires), voire mondiaux (les accords pourraient porter ici sur le changement climatique, les maladies infectieuses, les phénomènes de contagion financière).

Pour assurer le fonctionnement de la Banque mondiale, les pays membres supportent notoirement les coûts à proportion de leurs capacités. Selon le principe de la séparation des risques et du provisionnement des ressources pour les pays qui ne sont pas en mesure de supporter ces coûts, ces fonds viennent des marchés et sont dûment adossés à des garanties. Il existe une stratégie spécifique à chaque pays, sans égard pour le global.

Les vingt à trente premières années ont donné raison à la Banque mondiale

et à son fondateur : quel succès retentissant en effet pour remettre sur pied ces pays ravagés par la guerre. Les banques régionales de développement, en Afrique ou en Asie, émules de cette première institution mondiale, en apportaient une autre preuve. Aujourd'hui, la pertinence de la Banque mondiale est plus réduite. La proportion des prêts qu'elle assure chute de 7 % par an, soit le taux de croissance moyen de la Chine. Au même moment, les enjeux mondiaux s'amplifient. Alors que la place des institutions régionales s'avère de plus en plus nécessaire, de même que celle des institutions dédiées à des problématiques spécifiques, quelle est la place pour la Banque mondiale ?

Son instrument principal reste le prêt souverain à un pays. Or les coûts et bénéfices sont partagés entre les parties, sans distinction claire. Comment définir une stratégie transfrontalière lorsque le bénéficiaire doit être unique ? Voilà la principale question à laquelle de-



vra répondre la Banque mondiale. Un bien public mondial doit être véritablement mondial. Si un problème ne concerne que trois pays en Afrique ou en Amérique latine, la Banque mondiale n'a pas à le traiter. Il faut en effet être au plus près de l'action pour concevoir les institutions.

Un rapport du *Centre for Global Development* propose d'ouvrir une nouvelle fenêtre de financement de subventions pour la Banque mondiale d'un montant de 10 milliards de dollars par an. De telles fenêtres de

financement ne devraient-elles pas être ouvertes pour les banques de développement régionales ? Quelle position prendra l'AFD ?

En conclusion, nous devons tirer le meilleur profit des institutions existantes, avant la création de nouvelles structures.

« La Banque mondiale devra se transformer en une institution recherchant le consensus. Elle devra, par ailleurs, passer d'un dispositif fondé sur les prêts à une politique d'assistance par les aides. Son célèbre instrument de dette souveraine devra être progressivement supprimé et remplacé par une gamme d'aides non remboursables. »

▶ **EXTRAIT DU DÉBAT AVEC LA SALLE**

Universitaires et représentants africains :

La Banque mondiale et le FMI ont provoqué le désengagement de l'État, la marchandisation à outrance, sur tous les secteurs. Cette marchandisation ne respecte pas les valeurs sociales et culturelles de l'Afrique. Les modes d'action et de mise en œuvre des projets de développement de la Banque mondiale sont bureaucratiques, rédigés par des experts, sans prise en compte des réalités nationales. « Pour les Africains, la Banque mondiale sert à créer des problèmes sociaux. Dès que la Banque mondiale intervient dans nos entreprises, tous les agents frissonnent, car c'est synonyme de compression de personnel. » Il faut repenser l'action de la Banque mondiale en impliquant les bénéficiaires et les acteurs des territoires dans les processus de décision et en respectant les communs locaux.

« Les questions africaines doivent être traitées par une banque de développement africaine et non par la Banque mondiale. »



LIENS

« À quoi sert la Banque mondiale ? »

Article complet

« Gestion des biens publics mondiaux : quel rôle pour les institutions internationales ? »

Tribune **iD4D**



▶ **chapitre suivant**

8

WHAT IS THE WORLD BANK USED FOR?



Ravi KANBUR

T.H. Lee Professor of World Affairs at Cornell University

A public good is subjective to two conditions: non-rivalry and non-exclusion. It is also characterized by its social project. Public goods can be cross-border (for example river management or migration movements), even world-wide (e.g. agreements on climate change, infectious diseases, or financial contagion phenomena).

To assure the World Bank works, member States knowingly pay the costs, each in proportion to their abilities. According to the principle of risk separation and that of providing resources for countries which are not able to bear these costs, these funds come from the market and are duly levied to guarantees. Each country has a specific strategy, regardless of the rest of the world.

The first twenty to thirty years proved the World Bank and its founder right: indeed, it has had resounding success when putting countries that have been ravaged by war back on their feet. Regional development banks, in Africa and Asia, emulating this first world institution further support this. Today the World Bank is less relevant. The proportion of loans it assures is falling by 7% per year, which is China's average growth rate. At the same time, the number of global issues is growing. So,

as the position of regional institutions becomes more and more necessary, as does that of institutions dedicated to specific issues, what is the place of the World Bank?

Its main tool remains being able to give a country a sovereign loan. However, the costs and the advantages are split between the parties without any clear distinction. How do you define a cross-border strategy when there can only be one beneficiary? And there you have the main question that the World Bank must find an answer for. Global public goods must be truly worldwide. If the issue only affects three countries in Africa or Latin America, the World Bank will not get involved. You must be closer to the action to design institutions.

A report for the Center for Global Development proposes opening a new window of operating grants for the World Bank totaling 10 billion dollars per year. Should not such finance windows be opened for regional development banks? What position will the AFD take?

In conclusion, we must get the most out of existing institutions before creating new ones. The World Bank will have to transform itself into an institution that

looks for consensus. Moreover, it will have to pass on loans based on a system of aid policies through subsidies. Its famous tool of sovereign debt will have to be progressively phased out and replaced by a range of grants.



replay video (in English)

▶ EXTRACT FROM THE FLOOR DEBATE

African universities and representatives:

The World Bank and the IMF have contributed to State disengagement and excessive commercialization in all sectors. This commercialization does not respect Africa's social and cultural values. The World Bank's modes of action and implementation of development projects are bureaucratic, put together by experts without taking into consideration national realities. "For Africans, the World Bank serves to create social problems. As soon as the World Bank gets involved in our companies, everyone involved shudders, because it is a synonym for downsizing." The World Bank's actions needed to be rethought by involving the beneficiaries and local players in the decision-making processes and by respecting local Commons.

"African issues should be dealt with by an African development bank and not the World Bank."



LINKS

"What is the World Bank used for?"

Draft article

"Management of Global Public Goods: what role for international institutions?"

Post ID4D

▶ next chapter

9 LA GOUVERNANCE DU CLIMAT

Quel rôle pour les communs ?

DIAPOS



Amy DAHAN

Directrice de recherche au CNRS, Centre Alexandre Koyré, EHESS

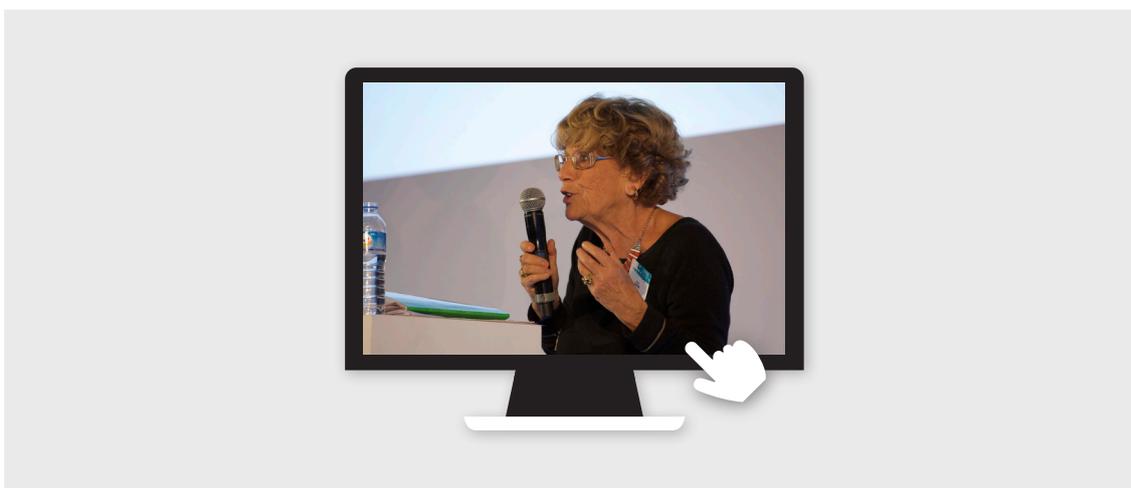
Alors que les scientifiques alertaient sur l'urgence du passage à l'action pour limiter le réchauffement climatique, les décideurs en charge de la gouvernance climatique ont fait preuve de lenteur, voire d'immobilisme. Le problème est environnemental, géopolitique et économique. Il aurait fallu agir sur tous les fronts, mais les négociations internationales sur l'énergie, le commerce ou le développement n'ont jamais intégré les questions climatiques. Cet enclavement est un problème majeur qui subsiste encore aujourd'hui.

Au niveau transnational et global, le climat (ou l'atmosphère) est un bien commun mondial dans un sens spontané. Un bien commun n'est pas donné, il se construit pour être revendiqué comme tel. Tout le problème ici est de définir les partenaires ou les *commo-*

ners (autres que les États déjà impliqués dans la gouvernance climatique globale) qui pourraient intervenir pour gérer ce bien commun mondial, et selon quelles règles ils vont agir.

Progressivement, la triple alliance entre les pays en développement les plus pauvres, les scientifiques et les ONG, a intégré dans les négociations tous les problèmes de développement des économies, parfois en supplantant la question des réductions. En l'absence d'autres forums, le climat s'est voulu une *driving force* pour tout le champ du développement (durable ou pas).

La question de l'adaptation au changement climatique est devenue un enjeu aussi important que les réductions des émissions dans les négociations. La *community-based-adaptation* se



veut un processus participatif, où sont impliqués des ONG, des organisations communautaires, des experts. Elle est mobilisée et se discute au sein de la gouvernance internationale, dans les négociations, mais également sur le terrain localement.

Au niveau national, la participation des communautés locales est de mise. Durant ces vingt dernières années, des concepts comme participation, *civil society*, *capacity building*, *ownership*, *empowerment*, ont proliféré dans la politique d'aide au développement comme autant de *buzzwords*.

« Il faudrait éviter que les communs soient un buzzword de plus et l'écueil d'une vision romantique des communs, qui surestimerait le caractère écologiquement adapté de leur mode de fonctionnement, et quelquefois aussi, le degré d'harmonie sociale. »

L'Accord de Paris n'est ni contraignant ni ambitieux, mais c'est un accord qui se veut « auto-performatif » en générant des processus autoréalisateurs. Après l'échec de la régulation de type *Decision and control* à la base du protocole de Kyoto (objectifs fixés et modalités de contrôle), la communauté internationale a glissé vers une gouvernance basée sur un droit non contraignant (*soft law*), des engagements volontaires régulièrement révisables (*pledge and review*).

Les procédures de vérification et de transparence sont censées être mises en place. Il s'agit d'un discours incantatoire alimenté par des rapports de think tanks, ONG et entreprises. Ces rapports ne s'intéressent jamais aux possibles effets de traduction, de détournement, d'évitement et de contre-effets de cette gouvernance globale.

Le problème climatique doit être re-matérialisé et re-territorialisé et c'est dans ce cadre que les communs peuvent s'inscrire dans cette nouvelle gouvernance du climat. Le global est davantage tiré par les politiques domestiques que l'inverse.

► **EXTRAIT DU DÉBAT AVEC LA SALLE**

La salle :

Le changement climatique a deux volets : réduction et adaptation. Sur la réduction, si quinze ou vingt principaux pays se mettent d'accord, cette question est réglée. Sur l'adaptation, cette question s'adresse aux 195 pays. Les COP (Conférences des Parties) ne sont pas là pour régler le problème des émissions mais c'est un succès diplomatique qui participe à la reconnaissance des problèmes.

Amy DAHAN :

Les Conférences internationales ont accompagné la montée du problème des émissions, sur la base des rapports des scientifiques. Ce sont aussi des lieux où se jouent des enjeux diplomatiques et où la question climatique devient une monnaie d'échange. Des pays très émetteurs comme la Chine ont accepté de signer la mention du seuil de 1,5 °C, alors que les scientifiques s'accordent à dire que ces mêmes pays ne sont pas en mesure de mettre en place les politiques pour participer à l'atteinte de cet objectif dans le temps imparti. Ces pays signent néanmoins pour répondre aux attentes des pays en développement.



LIENS

« La gouvernance du climat : entre climatisation du monde et schisme de réalité »

Article complet

« La gouvernance du climat : l'apport du paradigme des communs »

Tribune **iD4D**

► [chapitre suivant](#)

9 CLIMATE GOVERNANCE

What role can Commons play?



Amy DAHAN

Director of research at CNRS and the Center Alexandre Koyre, EHESS

While scientists are sounding the alarm about how urgent it is act to reduce global warming, the decision makers in charge of climate governance have shown how slow they are to act, even doing nothing. Faced with this environmental, geopolitical and economic problems, we should have acted on all fronts. However, international negotiations on energy, trade or development have never included discussions on the climate. This isolation is a major issue which is still ongoing today.

On a transnational and global level, the climate (or the atmosphere) is a global public good in a spontaneous sense. Obviously Commons are not given, they are built to be claimed as they are. The real problem here is to define partners or commoners (players apart from States who are already involved in global climate governance) who could intervene to manage this global common good and according to which rules they will act.

Progressively, the triple alliance between the poorest developing countries, scientists and NGOs have brought up all the development issues in negotiations, sometimes by supplementing the issue of reductions. In the absence of other forums, the climate

needs to become a driving force for development focus (sustainable or not).

The adaptation of climate change has become an issue as important as emission reductions in negotiations. Community-based-adaptation needs to be a participative process, where NGOs, community organizations and experts are involved. It is mobilized and is being talked about at the level of international governance in negotiations, but also at a local level.

At a national level, the participation of local communities is being applied. Over the last twenty years, concepts such as participation, civil society, capacity building, ownership, empowerment, have proliferated through aid development policies as buzzwords. We do not need Commons to become another buzzword. We also need to avoid the pitfall of a romantic vision of Commons, that overestimates their environmental character which adapts to how they are used and sometimes as well the degree of social harmony.

The Paris Accord is neither constraining nor ambitious, but it is an accord that wants to be self-achievement based by generating self-fulfilling processes. After the failure of the Decision and control type regulation

which the Kyoto protocol was based on (fixed aims and methods of control), the international community slid towards a governance based on non-constraining law (soft law) and regularly revised voluntary engagements (pledge and review). Verification and transparency procedures were forbidden from being implemented. It was about basically incantatory dialogue fuelled by several think tanks, NGOs and business reports. These reports were never interested in the possible effects of the translation, misappropriation, avoidance and the counter effects of this global governance.

The climate problem must be re-materialized and re-territorialized, and it's within this framework that Commons can find their place within these new climate governances. Domestic policies have a bigger impact on world policies than the reverse.

► **EXTRACT FROM THE FLOOR DEBATE**

The floor:

Climate change has two prongs: reducing and adapting. When it comes to reducing, if fifteen or twenty key countries can come to an agreement, this issue could be resolved. When it comes to adapting, this issue must be applied in 195 countries. COP (Conferences of the Parties) do not exist to resolve emission issues but diplomatic success contributes to problems being recognized.

Amy DAHAN:

International conferences have gone hand-in-hand with the increase in emission problems thanks to scientific reports. They are also the places where diplomatic issues play out and where the climate problem becomes a commodity to be traded. High-emission countries such as China have agreed to sign and accept the 1.5°C threshold, although scientists have come to together to say that the same countries are not in position to implement policies which would lead to this objective being achieved in the time given. Nonetheless, these countries have signed to meet the expectations of developing countries.



LINKS

« La gouvernance du climat : entre climatisation du monde et schisme de réalité »

Draft article, in French

"Global climate governance: the role of the Commons paradigm"

Post ID4D



replay video (in French)

▶ next chapter



10 BIENS PUBLICS MONDIAUX

L'impasse des États

DIAPOS



Inge KAUL

Professeure associée à la Hertie School of Governance à Berlin

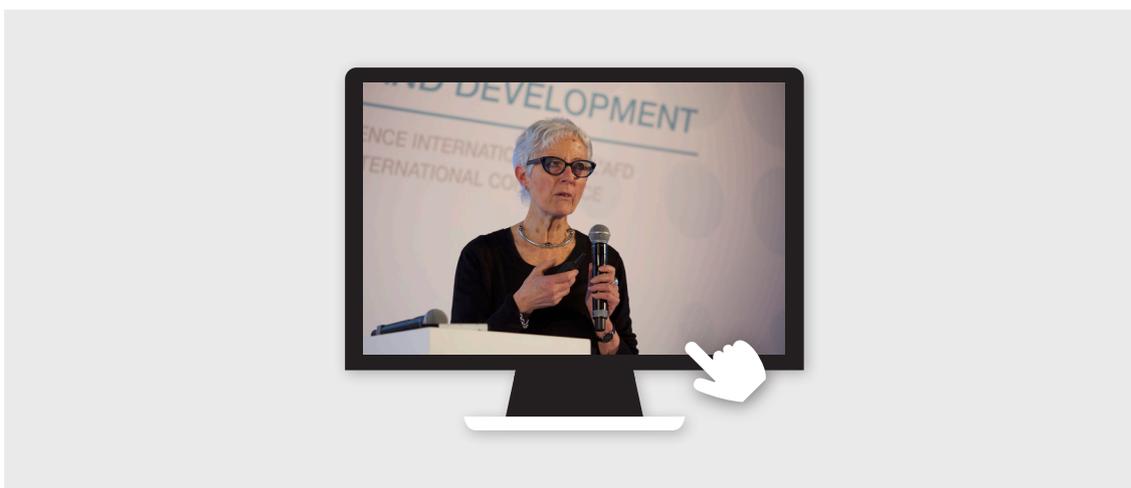
À l'heure où les déclencheurs potentiels d'une crise semblent plus nombreux que jamais, nous avons pour obligation de réfléchir ensemble et de préciser la terminologie par laquelle nous définissons et décrivons ces sources de conflits. Nous devons savoir énoncer nos arguments et en démontrer la valeur analytique, pratique et politique.

La gouvernance climatique est calquée sur un mode de décision descendante. Ce mode ne fonctionne plus. Il nous faut repenser l'approche des problèmes dans un système de priorités : comment parvenir à une décision commune pour rester en dessous des 2°C en 2100 ? Comment s'attaquer à ces difficultés ensemble, en dépit de nos différences de conception, de priorités ? La définition d'une entente de base ramenée aux éléments qui

font l'unanimité permettrait de disposer d'un point de départ d'où nous pourrions nous lancer à la poursuite d'objectifs plus ambitieux.

Si, dans un contexte d'expérimentation et de tests, la prise d'initiative individuelle est utile, un gestionnaire global n'en est pas moins nécessaire, ne serait-ce que pour faciliter la mise en réseau et veiller à la communauté d'objectifs recherchés. Dans ce cadre, les biens publics globaux nécessiteront un travail intelligent et étroit entre États, société civile et collectivités.

Nous multiplions les accords, mais n'en dotons aucun d'un engagement financier. Les grands congrès internationaux ne sont qu'emballements. Les bailleurs de fonds ne se mobilisent pas pour les biens publics mondiaux. Les États sont des acteurs individuels qui



font souvent cavaliers seuls. Les États ont également cette malheureuse tendance à attendre que d'autres prennent les devants, d'autant qu'il est devenu de mauvais ton pour un pays développé de dicter ses priorités et lois aux pays moins développés. Les négociations internationales se sont transformées en marché politique, et

présentent toutes les faiblesses que nous ne tolérons plus sur les marchés économiques : oligopole de l'Union européenne et des États-Unis qui dicent ce qu'il faut faire, asymétrie de l'information, utilisation indue des biens publics.



▶ [chapitre suivant](#)

10 GLOBAL PUBLIC GOODS

The States' Deadlock

SLIDES

Inge KAUL

Adjunct professor at the Hertie School of Governance, Berlin

At a time when potential crises' triggers seem more numerous than ever, we must deliberate together and clarify the terminology by which we define and describe these sources of conflict. We must know how to outline our arguments and so show their analytical, practical and political values.

Climate governance is calculated on a descending decision-making method. This method does not work anymore. We need to rethink how we approach problems from a system of precedence: how to come to a collective decision to ensure the average global temperature has not risen by more than 2°C in 2100? How can we face these difficulties together, despite our different ways of thinking and our different priorities? The definition of a basic agreement unites the elements that we agree on allowing us to have a starting point to leap from to seek more ambitious targets.

If, in a context of experimentation and test-taking, individual initiative is useful, global management is not less necessary, would it not in fact facilitate implementing a network and alerting the community of discoveries made? In this framework, global public goods will require intelligent and close work between States, civil society and collectives.

We have more and more agreements, but we do not finance any of them. Large international conferences are nothing more than hype. Donors do nothing for global public goods. States are individual players who often act as lone rangers.

States also have an unfortunate habit of waiting for others to make the first move, in as much as it is frowned on for a developed country to tell a developing one which laws it should pass and what priorities it should have. International negotiations have become a political market and show all the weaknesses we no longer tolerate in economic markets: the oligopoly of the European Union and the United States who tell everyone what to do, asymmetric information and unwarranted use of public goods.



replay video (in French)

▶ next chapter

11 CONVERGENCES, DIVERGENCES ET PERSPECTIVES



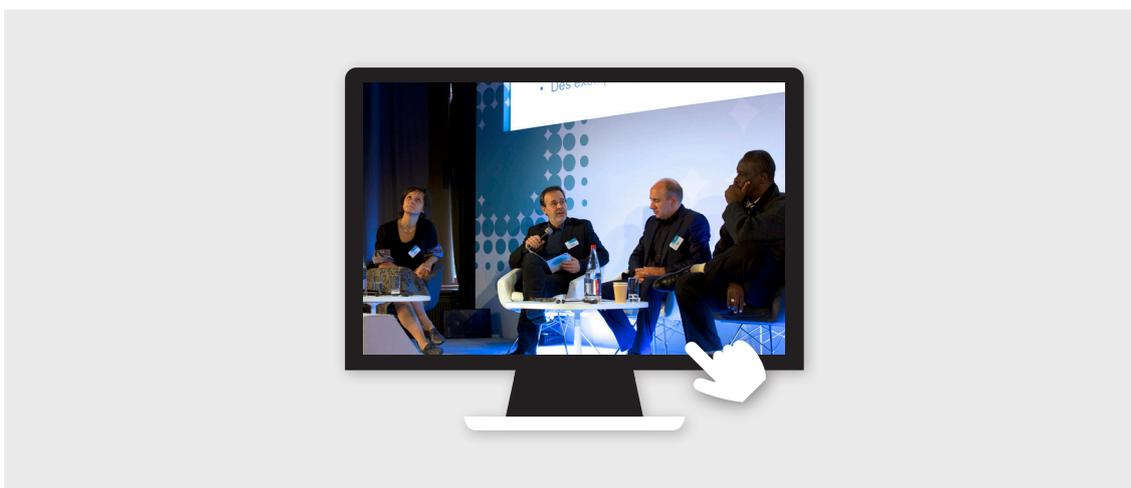
Jean-Paul MOATTI
Président-directeur général de l'IRD

Ces dernières années, la recherche pour le développement s'est diluée dans l'ensemble des thématiques des appels à projets français et européens. L'effort doit se focaliser sur la recherche pour le développement par les instituts de recherche des pays en développement et émergents. Les scientifiques africains ont besoin d'un *African Research Council* sur le modèle de l'*European Research Council*. Cet *African Research Council* doit permettre aux scientifiques africains de trouver les moyens de continuer à faire de la recherche. Nous voulons un partenariat scientifique équitable, de plain-pied d'égalité avec nos collègues du Sud.

Le 30 novembre 2016, le Comité interministériel de la coopération interna-

tionale et du développement (CICID) a fixé une nouvelle feuille de route de la coopération et de l'aide au développement. Pour la première fois depuis sa création en 2005, une part significative du document traite des questions de recherche. Il est dit explicitement que l'AFD peut être amenée à financer des activités de recherche. Ce nouveau cadre ouvre des opportunités de financement.

Pour poursuivre les réflexions autour des communs, il nous faudra aussi s'emparer des autres dispositifs de financement de la recherche, notamment l'Agence nationale de la recherche, qui est la principale source de financement contractuelle de la recherche en France, et au niveau du programme européen Horizon 2020.



► **Chimère DIAW**

Convergences et divergences

L'importance des communs, leur intérêt pour les politiques des États, dans une perspective de transformation, sont largement reconnus. Les communs sont peut-être un concept et une réalité dynamique susceptibles de donner des entrées, des éléments de réponse aux problèmes qui vont des questions les plus rurales aux enjeux urbains.

Réflexions

Il reste aussi beaucoup de non-dits autour de la création de communs virtuels et de communs globaux. Existent-ils ? Quelles formes prennent-ils ? Qu'est-ce que cela signifie ? Jusqu'où vont les communs ? Le débat sur le rapport des communs avec l'État est une exploration de ces limites.

► **Christophe SAND**

Convergences et divergences

La remise en cause des communs traditionnels par la mondialisation, et leur remplacement par des schémas de développement « modernes », peuvent provoquer des crises si les réalités sociales et culturelles de ce qu'on essaie de changer ne sont pas prises en compte. Or face aux réalités très concrètes des pays en développement, il y a une forme d'ethnocentrisme. Il en résulte des discussions sur les communs qui ne semblent pas traiter de la même chose. Les communs, dont on est au début de la réflexion, ouvrent des champs de recherche gigantesques, qui doivent intégrer les cultures et les sociétés.

Réflexions

Dans les discussions entre droits d'usage et propriété privée, l'exemple de l'accès à la terre tel que présenté dans le cas de la riziculture au Mali est emblématique (propriété *versus* bail) et doit être creusé.

► **Eduardo S. BRONDIZIO**

Convergences et divergences

Il faut s'éloigner d'une conception des communs qui serait monolithique. Les communs se réfèrent à de fortes disparités sociales d'une part et écosystémiques d'autre part. Sur les disparités sociales, les communs sont perçus de façons très différentes et il est important d'éclairer cette diversité, d'autant que les incitations peuvent varier en fonction de ces différences de perception. Sur les disparités écosystémiques, certains communs sont très visibles à l'échelle locale et deviennent invisibles à l'échelle globale, et vice-versa. Les questions de climat peuvent être invisibles au niveau local et devenir très importantes au niveau continental ou national. Une même compréhension des communs à ces différentes échelles s'avère nécessaire. Enfin, il nous appartient d'éviter les stéréotypes d'une conception trop monolithique de l'État et du gouvernement. En se référant à l'État, parle-t-on d'organisations, d'idéologies, d'acteurs ?

Réflexions

Il est nécessaire de repenser les catégories de propriété en prenant en compte toute la diversité des droits dans les communs. Par ailleurs, tous les témoignages ont convergé sur l'importance du polycentrisme et de la combinaison des échelles. Vincent et Elinor Ostrom ont démontré que la méthode la plus efficace pour la production et l'approvisionnement des biens et services publics s'obtenait par la combinaison des différentes échelles de prix, de prise de décision, de gouvernance, par les individus et par les communautés. Ce diagnostic doit être approfondi pour rendre compte de la diversité des modes de gestion des différents communs.



► Silke HELFRICH

Convergences et divergences

Les communs ne sont pas, ils deviennent. Les communs ne se réfèrent pas aux biens communs comme ils étaient extérieurs à nous. Les communs nous traversent, esprit et matière, nous transformant. « Commoning is an embodied experience ». Les communs sont des processus de co-construction sociale et économique de production de valeurs basées sur des mécanismes d'échanges spécifiques. L'enchâssement des modes de propriété et d'usages montre qu'il est parfaitement possible de repenser la relation entre l'individuel et le collectif. La notion de commun supprime les dichotomies État/marché, patient/médecin, professeur/élève. Les communs ouvrent sur un monde relationnel où l'individualité passe par une co-construction collective et inversement. Dans l'économie marchande, on paie et on reçoit. Mais il existe des communautés, des réseaux globaux, des sociétés qui fonctionnent sur une logique différente. Penser les communs comme un système social et économique est un défi au capitalisme. Le cœur d'un commun n'est pas son *business model*. L'argent produit des valeurs, des services, mais ce n'est pas l'âme du commun. Pour l'entendre, il faut d'autres outils que ceux utilisés par les économistes néo-classiques.

Réflexions

Un premier questionnement renvoie au développement d'une économie politique des communs permettant de mieux comprendre comment produire biens et services dans une logique inclusive : quelle est la théorie des valeurs des communs ? Quelle est la théorie des prix des communs ? Quelle est la théorie de la production des services des communs ? Les logiques et les approches pourront alors s'appliquer à un système post-capitaliste de décroissance. Un second questionnement a trait à la fonction pacifiante des communs : la permanente co-construction des communs est-elle pacifiante ?

**« La permanente
co-construction des communs
est-elle pacifiante ?
S'il est vrai que les communs
apportent la paix, il faut lier le
grand sujet de la sécurité,
y compris des flux migratoires,
à celui des communs. »**

► **Gaël GIRAUD**

Convergences et divergences

Au moment où nous décidons ensemble de co-construire un commun, c'est un geste éminemment politique. Les communs ne préexistent pas, ils le deviennent dans l'instant même où une communauté se fonde elle-même, au moment où elle décide de créer le commun. L'expérience profonde des communs est spirituelle. « Comment j'accepte, dans la co-construction du commun, de me mettre à la place de l'autre, sans quitter la mienne, sans renoncer à ma singularité propre ? ». La mise en œuvre de communs pré-suppose une relation pacifiée entre les uns et les autres. Le « commun des communs » est le lien social, la relation au sens de l'anthropologie relationnelle.

Réflexions

De manière très concrète, les monnaies complémentaires peuvent jouer un rôle fondamental. C'est un moyen de refaire de la monnaie un commun au sein d'une communauté qui peut avoir un effet de levier et un pouvoir sur l'État. Cette question renvoie à la monétarisation de la dette qui suppose que l'emprunteur soit le propriétaire privé du collatéral dont pourra se saisir la banque en cas de défaut. Si la monnaie complémentaire pouvait devenir un enjeu de négociation politique, articuler une redéfinition de la propriété privée changerait beaucoup de choses, y compris sur l'activité d'un banquier.



► **Benjamin CORIAT**

Réflexions

Si le « *commoning* » ne débouche pas sur le commun, si le commun n'est pas pérenne, alors nous n'aurons rien fait. L'enjeu est trop important. Il faut réussir à trouver le modèle économique qui assure la survie du commun. Pour fabriquer de l'accès pérenne à la justice, à l'égalité, par le commun, il faut trouver les modèles économiques qui lui correspondent.



FOCUS

Questionnements pour la recherche

S. HELFRICH : La fonction pacifiante des communs. La permanente co-construction des communs est-elle pacifiante ?

C. SAND : Modalités d'accès à la terre. Comment réfléchir des modes de tenure foncière en zone rurale prenant en considération la diversité des relations à la terre, des usages et des intérêts ?

E. S. BRONDIZIO : Repenser les catégories de propriété. Quels outils développer pour repenser les catégories de propriété et la diversité des droits, selon une approche transdisciplinaire ?

E. S. BRONDIZIO : Le diagnostic de combinaison d'échelles. Comment réfléchir la combinaison d'échelles, les phénomènes de polycentrisme et d'enchâssement dans la gouvernance des ressources par les individus et les institutions ?

C. DIAW : Les communs globaux existent-ils ? Quelles formes prennent-ils ? Quelles articulations communs/État permettent-ils d'explorer ?



FOCUS

Stratégie de la recherche

A-t-on besoin d'un programme de recherche sur les communs ou doit-on insérer le mode d'approche des communs dans des programmes transdisciplinaires qui s'adaptent aux problèmes concrets ?

C. SAND : Ces deux stratégies de recherche sont à mener en parallèle. La diversité des notions de communs peut faire l'objet d'un programme de recherche poussé, afin de mieux cadrer la complexité de cette notion. En parallèle, il y a un besoin d'applications concrètes, utilisables rapidement.

E. S. BRONDIZIO : Les deux approches sont complémentaires. Un programme de recherche sur les communs est nécessaire. En matière de gouvernance, on voit se dessiner deux écoles : d'une part, une école macro-économique internationale et globale et d'autre part une école au niveau du local (dans la lignée des travaux d'Ostrom). Lier les deux représente encore un défi.

S. HELFRICH : Ce n'est pas facile d'intégrer une perspective des communs dans les recherches existantes. Un programme de recherche spécifique doit contribuer à développer une économie politique des communs permettant de mieux comprendre comment produire tous ces services dans une logique inclusive.

11 AREAS OF CONVERGENCE, DIVERGENCE AND PROSPECTS

Jean Paul MOATTI

CEO of the IRD

Over the last years, development research has been diluted by in calls for French and European project funds. We should focus our efforts on the development research carried out by research institutes in developing and emerging countries. African scientists need an African Research Council based on the European Research Council model. This African Research Council must allow African scientists to find ways to continue their research. We want an equal scientific relationship, on an equal footing with our Southern colleagues.

Moreover, on November 30, 2016 the Interministerial Committee for International Cooperation and Development (CICID) drew up a co-operation and development help plan. For the first time since its creation in 2005, a significant part of the document dealt with research issues. It explicitly said that AFD could be led to finance research activities. This new framework opened finance opportunities. To follow reflections on Commons, we also need to seize other sources of research finance, notably from the National Agency of Research, which provides the majority of research funds in France and, at a European level, Horizon 2020.

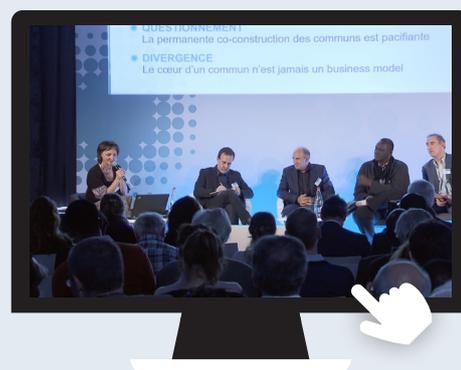
► *Chimère DIAW*

Areas of convergence / divergence

The importance of Commons, their interest in State policies in a perspective of transformation, are largely acknowledged. Commons are perhaps a concept and a dynamic reality apt to give inputs and answers to problems that vary from the most rural issues to urban challenges.

Prospects

There is a lot that has not been said regarding the creation of virtual Commons as well as global Commons: Do they exist? What forms do they take? What does that mean? How far do Commons go? The debate regarding the relationship between Commons and the State explores these limits.



replay video (in French)

► **Christophe SAND**

Areas of convergence / divergence

Reconsidering traditional Commons through globalization and their replacement by "modern" development schemes can cause crises if the social and cultural realities that we are trying to change are not considered. However, faced with the very concrete realities of developing countries, there is a type of ethnocentrism. This results in discussions about Commons that do not seem to talk about the same thing. Commons, which started the debate on reflection, give way to gigantic fields of research which must involve cultures and societies.

Prospects

In discussions between usage rights and property rights, the example of access to land as it currently is, present in the case of rice-growing in Mali, is emblematic (property vs. lease) and must be deepened.

► **Eduardo S. BRONDIZIO**

Areas of convergence / divergence

We must get away from a monolithic conception of Commons. On the one hand, they refer to strong social discrepancies and on the other, strong discrepancies in the ecosystem. When it comes to social discrepancies, Commons are seen in very different ways, and it is important to shed some light on this diversity, as well as that the incentives can change according to these differences of perception. When it comes to ecosystem discrepancies, certain Commons are very visible on a local level and become invisible at a worldwide level and vice-versa. Climate issues are invisible on a local level and become very important on a continental or national level. It is necessary to understand Commons on these different levels in the same way. Finally, it falls to us to avoid the stereotypes of a too monolithic conception of State and government. By referring to the State, are we talking about organizations, ideologies or actors?

Prospects

It is vital to rethink the property categories considering right diversity in the Commons. Moreover, all the witness statements came together on the importance of polycentrism and a mix of scales. Vincent and Elinor Ostrom showed that the most effective method for producing and providing goods and public services was through combining different price scales, governance, through individuals and communities. This diagnosis must be deepened to consider the diversity of management methods of different Commons.

► **Silke HELFRICH**

Areas of convergence / divergence

Commons have not always existed, things become Commons. Commons do not refer to common goods as if they were separate from us. Commons traverse us, they transform us. “*Commoning* is an embodied experience”. Commons are a social and economic co-building process of values based on the mechanisms of specific exchanges. The entrenchment of land ownership and use shows that it is perfectly possible to rethink the relationship between the individual and the collective. The notion of Commons removes the dichotomies of the State/market, patient/doctor, teacher/pupil.

Commons open onto a relative world where individuality goes by collective co-construction and vice versa. In the market economy, we pay and we receive. But there are communities, global networks, societies that follow a different logic. To think of Commons as a social and economic system is to challenge capitalism. The heart of a Common is not its business model. Money produces values, services, but it's not the heart of the Common. To understand it, other tools are needed apart from those used by neo-classic economists.

Prospects

The first question raised refers to the development of an economic policy which relates to Commons. This leads to a better understanding of how to produce goods and services in an inclusive logic: What is the theory of the Commons' values? What is the theory of the Commons' prices? What is the theory of the production of the Commons' services? Rationales and approaches can therefore be applied to a post-capitalist decreasing system. A further study deals with the pacifist function of Commons: Is the permanent co-construction of Commons pacifying? If it is true that Commons bring peace, we must link the huge topic of security, including migratory flows to that of Commons.

► **Benjamin CORIAT**

Prospects

If the “*commoning*” does not lead to the Common, if the Common is not sustainable, then we will have done nothing. The stake is too important. We must succeed in finding the economic model that ensures the survival of the Common. We must find by the Common, the economic models that correspond to permanent access to justice, to equality.



► **Gaël GIRAUD**

Areas of convergence / divergence

At the moment where we decide together to co-construct a Common, it's an eminently political gesture. Commons do not exist beforehand, they come into existence the moment a community creates itself. The deep experience of Commons is spiritual. "How do I accept, in the co-construction of the Common to put myself in someone else' place without leaving mine, without renouncing my own uniqueness?". Implementing Commons assumes a peaceful relationship between those involved. The "Common of the Commons" is the social link; the relationship as part of relational anthropology.

Prospects

In a very concrete way, complementary currencies can play a fundamental role. It's a way of re-making a Common out of the currency in the midst of a community that can have a lever effect and power over the State. This question refers monetarization back to the debt that assumes the landlord took collateral that can be seized from the bank in case of default. If the complementary currency could become an issue in political negotiations, assembling a redefinition of private property would change a lot of things, including a bank's activity.



FOCUS

Questions for research

S. HELFRICH: The pacifying nature of Commons. Is the permanent co-construction of Commons pacifying?

C. SAND: Land access. How to reflect land access in rural areas, taking into consideration the diversity of relationships with the land, its usages and its interests?

E. S. BRONDIZIO: Rethinking property categories. According to a transdisciplinary approach, which tools should be developed to rethink property categories and right diversity?

E. S. BRONDIZIO: Diagnosing a combination of scales. How to reflect in a combination of scales the polycentrism and entrapment phenomena in resource governance by individuals and institutions?

C. DIAW: Global Commons. Do global Commons exist? What forms do they take? What shared articulations Commons/State do they allow us to explore?

Research strategy

Do we need a Common research program or must we add the Commons approach to transdisciplinary programs that can be adapted to concrete programs?

C. SAND: These two strategies need to be undertaken in parallel. The diversity of Commons notions can become the object of a research program implemented to better center the complexity of this notion. In parallel, we need concrete applications that can be used quickly.

E. S. BRONDIZIO: The two approaches are complementary. A Commons research program is necessary. When it comes to governance, we can see two schools being drawn up: an international and global macro-economic school and a school on the local level (Ostrom). It's still a challenge to link the two.

S. HELFRICH: It's not easy to integrate the Commons perspective into current research. A specific research program must contribute to developing a Commons economic policy allowing us to better understand how to produce all these services in an inclusive logic.

▶ next chapter

12 LES ATELIERS

Pour accéder aux contributions dans leur intégralité

→ **Session 1 – Les eaux souterraines**

Atelier modéré par Sylvain PERRET (CIRAD)

Les prélèvements sur les eaux souterraines ont été multipliés par trois en 50 ans, conduisant à une surexploitation croissante de ces ressources communes : une « course au pompage » qui engendre d'importants impacts économiques, environnementaux et sociaux. Trois cas d'études viennent éclairer les possibilités de faire face à cette tragédie. Marielle MONTGINOUL et Dominique ROJAT présentent, à travers l'exemple de la nappe de Bsissi en Tunisie, les conditions de réussite d'un mode de gestion décentralisée et le processus d'élaboration d'un contrat de nappe. Jean-Daniel RINAUDO expose, à travers le cas pratique de la vallée de Copiapo au Chili, les limites d'une gestion quantitative pour enrayer la surexploitation des ressources en eaux souterraines, et ce malgré les moyens juridiques et techniques mobilisés. Rhoda FOFACK décrit, à travers les expériences de constructions de réseaux socio-techniques autour des eaux souterraines au Maroc, comment les acteurs de l'extraction de l'eau parviennent à produire le savoir en la matière, à le faire évoluer et circuler de manière à éviter son appropriation exclusive.



LIENS

« La gestion de l'eau souterraine, en tant que bien commun : le contrat de nappe comme solution ? Éléments de réflexion à partir du cas de Bsissi El Akarit en Tunisie » par Marielle MONTGINOUL (IRSTEA), Frédéric MAUREL (AFD), Dominique ROJAT (CMI) et Sébastien LOUBIER (IRSTEA)

« Construire une gestion collective sur les ruines du marché : vers un nouveau modèle de gouvernance de l'eau souterraine dans la vallée de Copiapo, Chili » par Jean-Daniel RINAUDO (BRGM) et Guillermo DONOSO HARRIS (Université Catholique de Santiago du Chili)

« L'expérience des communs dans la construction des réseaux sociotechniques : le cas des eaux souterraines » par Rhoda FOFACK (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), Jean-Paul BILLAUD (CNRS), Marcel KUPER (CIRAD), Olivier PETIT (Université d'Artois)

→ Session 2 – Les forêts

Atelier modéré par Alain KARSENTY (CIRAD)

L'étude des communs par le lien entre la ressource forestière et les communautés qui l'exploitent met en exergue le rôle prépondérant de l'État. Georg JASTER propose des axes d'amélioration du cadre légal régissant les forêts de Madagascar, la viabilité des communs étant fortement dépendante de leur reconnaissance explicite, notamment par les autorités administratives. Idrissa OUMAROU présente le bilan de la stratégie bois-énergie domestique au Niger visant à conforter et à faire respecter la légitimité et le monopole des paysans dans la gestion des forêts villageoises. Fidoline NGO NONGA explique les raisons de l'échec relatif de la gestion communautaire des forêts au Cameroun, en insistant sur la nécessité de renforcer la valorisation du capital social et la démocratisation des institutions locales.



LIENS

« *Révision de la loi forestière malgache : des propositions*

pour la reconnaissance des communs » par Georg JASTER (Alliance Voahary Gasy), Saholy RAMBININTSAOTRA (Université d'Antananarivo), Fara Vololona RAKOTOMALALA (ONE), Stefana RAHARIJAONA (Université d'Antananarivo), Sigrid AUBERT (CIRAD)

« *Bois énergie domestique, démographie et urbanisation : les néo-communs*

nigériens aux limites de l'écosystème du Sahel » par Pierre MONTAGNE (CIRAD), Alain BERTRAND (CIRAD), Idrissa OUMAROU (INRAN), Aboubacar ICHAOU (INRAN), Régis PELTIER (CIRAD)

« *Gestion des communs et durabilité de la gouvernance forestière au*

Cameroun » par Fidoline NGO NONGA (Université de Yaoundé II-Soa)

→ Session 3 – Systèmes décentralisés

Atelier modéré par Sarah BOTTON (AFD)

Les premiers travaux sur les communs reposaient essentiellement sur des exemples issus de règles collectives appliquées par une communauté pour le partage d'une ressource naturelle. Considérer que la fourniture en services de base, par exemple un service de distribution d'eau ou d'électricité, puisse être appréhendée comme commun implique de se pencher simultanément sur les conditions d'utilisation mais aussi de production du commun. Jean-Claude BERTHELEMY expose comment les mini-réseaux électriques décentralisés, gérés de manière polycentrique, pourraient constituer des solutions économiquement et socialement efficaces, en complément du grand réseau et pour palier ses défaillances. Florent BÉDÉCARRATS et Martin LEMÉNAGER comparent les performances des dispositifs décentralisés de distribution d'eau potable dans les quartiers périphériques de Kinshasa en République démocratique du Congo avec celles de l'opérateur public. Ils analysent

ensuite dans quelle mesure ces dispositifs répondent aux critères de durabilité proposés dans la théorie d'Elinor Ostrom. Malick FAYE met en évidence le caractère multidimensionnel de la gouvernance des communs à travers l'exemple d'un service de distribution d'eau en milieu rural du Sénégal. Il s'agit notamment d'évaluer la perception du service rendu en fonction du profil des utilisateurs. La contribution de Médina KARAMBIRI a pour objet d'interroger les dispositifs participatifs des ressources communes développés au Burkina Faso. Une enquête portant sur trois villages a été menée afin de saisir la nature des ressources gérées, les acteurs concernés, les usages et les règles pratiquées.



LIENS

« *Les mini-réseaux électriques comme exemple d'application des thèses d'Ostrom sur la gouvernance polycentrique de la tragédie des communs* » par Jean-Claude BERTHELEMY (Université Paris I) et Rémi BAZILLIER (Université d'Orléans)

« *Building commons to cope with chaotic urbanization? Performance and sustainability of decentralized water services in the outskirts of Kinshasa* » par Florent BÉDÉCARRATS (AFD), Oriane LAFUENTE (ENS Cachan), Martin LEMÉNAGER (AFD) et Dominique SOWA (ACDIR)

« *Évaluation de la gouvernance : une approche multidimensionnelle et multiniveau. Le cas de la gestion de l'eau dans une communauté villageoise sénégalaise* » par Malick FAYE (Université d'Ossietzky) et Julien BRAILLY (Swinburne University of Technology)

« *La participation locale à la gouvernance territoriale à Koumbia au Burkina Faso* » par Médina KARAMBIRI (CIRDES), Nadine ANDRIEU (CIRAD), Eduardo CHIA (CIRAD) et Lucette LAURENS (Université Montpellier III Paul Valéry)

→ Session 4 – Zones pastorales

Atelier modéré par Céline DUTILLY (CIRAD)

La pression croissante sur le foncier conduit l'ensemble des acteurs des pouvoirs publics, aux niveaux central et local, à redéfinir les règles de partage des territoires, jusqu'à exclure des franges de la population, voire des catégories d'usagers. Alexis GONIN indique comment, en Afrique de l'Ouest, les autorités ont impulsé l'émergence de zones pastorales pouvant être assimilées à des communs territorialisés, au profit de clans dominants excluant par la même occasion les petits éleveurs et les agriculteurs. Natasha MARU analyse comment dans une province de l'ouest indien, une forte pression foncière met en péril les droits fonciers des communautés et entraîne ces dernières vers des logiques d'exclusion. En comparant deux zones pastorales du Burkina Faso, Karen Marie GREENOUGH et Oblé NEYA mettent en évidence le rôle de l'investissement collectif, de l'implication du chef de terre et du partage des connaissances dans la gouvernance des communs.



LIENS

« *Des pâturages en partage : vers une renégociation des territoires du pastoralisme en Afrique de l'Ouest* » par Alexis GONIN (ENS ULM)

“*Unpacking the Demand for Community Forest Rights in the Banni Grassland of Western India*” par Natasha MARU (Université d'Oxford)

“*Pastoral Zones in Burkina Faso: Community Governance of Managed Commons?*” par Karen Marie GREENOUGH (WASCAL), Oblé NEYA (WASCAL), Sylvestre DA (WASCAL), Aymar BOSSA (WASCAL)

→ **Session 5 – Biens publics mondiaux**

Atelier modéré par Stéphanie LEYRONAS (AFD)

Les communs, qui ont renouvelé de nombreux champs, réinterrogent les fondements de l'aide au développement qui s'est construite autour du paradigme des biens publics mondiaux, de la gouvernance et du développement durable. Une compréhension des apports de la théorie des communs est nécessaire pour influencer sur les pratiques des acteurs de l'aide. Samuel COGOLATI revient sur la théorie des biens publics mondiaux qu'il croise avec le concept des communs dans une perspective de droit international, en se centrant plus particulièrement sur le cas de la Banque mondiale. En repensant le concept des communs comme dynamique d'action collective, Alexandre TAITHE réinterroge les relations entre gouvernance et communs, politiques publiques et action collective, aux niveaux local et macro/international. Geneviève FONTAINE croise les approches d'Amartya Sen sur les capacités et d'Elinor Ostrom sur les communs afin d'enrichir la grille d'analyse des communs en proposant cinq critères additionnels aux huit principes d'Ostrom. Ces critères permettent de déterminer les conditions favorables à l'émergence même des communs.



LIENS

“*Global Public Goods or Commons as a Lens to Development? A Legal Perspective*” par Samuel COGOLATI (Leuven Centre for Global Governance Studies)

« *Les Communs : une nouvelle échelle pour fonder l'intérêt collectif à agir* » par Alexandre TAITHE (Fondation pour la recherche stratégique)

« *Susciter l'émergence de communs comme outils du développement durable* » par Geneviève FONTAINE (Université Paris Est Marne la Vallée)

→ Session 6 – Monnaies locales

Atelier modéré par Gaël GIRAUD (AFD)

Les monnaies locales peuvent constituer un commun et ce faisant, renforcent la cohésion de groupe. Leur efficacité dans l'amélioration du niveau de vie de la communauté reste toutefois à être clairement démontré. Tristan DISSAUX prend l'exemple du benga-pesa au Kenya pour montrer dans quelle mesure une monnaie locale sans contrepartie ni convertibilité avec la monnaie nationale peut être définie comme un commun. Jean-Michel SERVET relate l'expérience d'une monnaie locale mise en place au Brésil en 2002 et qui a depuis été largement répliquée dans le pays et en Amérique du Sud plus généralement. À partir de l'observation empirique du dispositif de compensation SARDEX en Sardaigne et du projet de monnaie locale à Nantes, Massimo AMATO propose une relecture de Keynes et de ses propositions de compensations internationales (Bancor) après la guerre.



LIENS

“Monetary Commons: complementary currencies for endogenous development, a case study from Kenya” par Tristan DISSAUX (CNRS)

« *Liquidité, commun(s) et développement* » par Jean-Michel SERVET (IHEID)

« *Les systèmes de compensation territoriale : théorie et pratiques, potentialités et risques* » par Massimo AMATO (Université Bocconi, Milan)

→ Session 7 – Indications géographiques et label

Atelier modéré par Tamatoa BAMBRIDGE (CRIOBE)

Frédéric WALLET adopte une approche interdisciplinaire et réalise une double analyse du contexte juridique international en confrontant la grille d'analyse d'Ostrom à trois études de cas : fromage tête de Moine, Thé Darjeeling et poiré du Mostiertal. Selon Sylvaine LEMEILLEUR, la certification participative des labels d'agriculture biologique serait une forme de réappropriation des communs intellectuels, dans la mesure où ces systèmes sont contrôlés par leurs membres. Ils pâtissent toutefois d'un déficit de reconnaissance légale. En se basant sur cinq études de cas dans le monde, Stéphane FOURNIER analyse les conditions dans lesquelles les indications géographiques peuvent être des biens clubs ou des communs. C'est le cas lorsqu'elles « font ressource » et que la coordination est opérante.



LIENS

“Geographical Indications as a tool for providing public goods” par Frédéric WALLET (INRA), Monique BAGAL (Université Jean Moulin Lyon III), Dominique BARJOLLE (Institute for Agricultural Sciences, Sustainable Agroecosystems), Xiomara Fernanda QUINONES-RUIZ (BOKU Vienne)

« Certification participative des labels de développement durable : une réappropriation des communs intellectuels » par Sylvaine LEMEILLEUR (CIRAD) et Gilles ALLAIRE (INRA)

« Quels apports de la théorie des communs pour l’analyse des Indications Géographiques ? » par Stéphane FOURNIER (Supagro), Delphine MARIE-VIVIEN (CIRAD), Estelle BIENABE (CIRAD), Claire CERDAN (CIRAD) et Denis SAUTIER (CIRAD)

→ **Session 8 – Ressources génétiques**

Atelier modéré par Silke HELFRICH (Commons Strategies Group)

L’identification, la conservation, le partage et la valorisation des variétés anciennes de semences de blé dur non commercialisables en Sicile ont été l’objet d’études sociologiques. Elisabetta BUCOLO montre que ces pratiques ont suscité la création d’un réseau de mobilisation politique qui peut être considéré comme un commun à part entière. Certains mouvements contestent en France le régime juridique des ressources génétiques végétales et mobilisent en ce sens les théories développées autour des communs. Frédéric THOMAS et Julie LABATUT analysent ces mouvements et démontrent que la ressource mise en commun varie selon les cas. Krishna Ravi SRINIVAS met en avant le concept d’héritage commun de l’humanité pour fonder des licences de type GPL (*General Public Licence*) afin de combattre la privatisation du vivant. Il souligne toutefois que ce cadre doit gagner en simplicité pour s’appliquer aux matériaux biologiques.



LIENS

« Les communs multi-territoriaux : le cas des « grani antichi » en Sicile » par Elisabetta BUCOLO (CNAM)

« Biodiversité des plantes cultivées et des races animales. De l’accès libre à la remobilisation des communs » par Frédéric THOMAS (IRD), Gilles ALLAIRE (INRA) et Julie LABATUT (INRA)

“Germplasm and the Commons: from Global to the Field” par Krishna Ravi SRINIVAS (Indian Institute of Management de Bangalore)

→ Session 9 – Les déchets

Atelier modéré par Irène SALENSON (AFD)

Les actions d'une multinationale alimentaire censées contribuer à l'« empowerment » des chiffonniers sont évaluées par Cécile RENOUARD et Hélène L'HUILLIER qui conjuguent l'approche par les capacités et celle des « communs politiques ». Selon l'analyse d'Ousmane DEMBÉLÉ et Dominique COURET, deux modèles de gestion des déchets ménagers se font concurrence à Abidjan : la filière officielle, qui absorbe 93 % du budget municipal pour collecter 50 % des déchets, et 800 chiffonniers qui collectent plastiques et métaux vers des filières de recyclage informelles. À partir de l'exemple de Vitoria au Brésil, Jérémie CAVÉ cherche enfin à déterminer si les déchets peuvent constituer un « bassin commun de ressources », dont l'exploitation pourrait être partagée entre les acteurs publics, privés et informels.



LIENS

« *Le plastique, d'un mal privé et public à un bien commun ?* »

par Cécile RENOUARD (ESSEC Business School et Centre Sèvres) et Hélène L'HUILLIER (Université Lille 1 et ESSEC Business School)

« *Gestion du mal commun des ordures ménagères métropolitaines à Abidjan* » par Ousmane DEMBÉLÉ (Université Houphouët-Boigny) et Dominique COURET (IRD)

« *En quête des communs urbains : la gestion disputée du gisement de déchets* » par Jérémie CAVÉ (chercheur indépendant)

→ Session 10 – Les communs à l'épreuve des politiques publiques

Atelier modéré par Claude Le GOUILL (CREDA)

Les communs ne constituent pas une panacée. À partir d'approches idéelles ou conceptuelles, il est possible de les caractériser pour les dépasser, les questionner, et proposer des réflexions autour de leur portée scientifique et politique. Ingrid HALL analyse comment des communs au Pérou ont été construits par des intellectuels et des chercheurs, extérieurs aux communautés, selon une vision romantique de ces dernières, et ce à des fins politiques. L'analyse ethnographique proposée par Julie TROTTIER sur les réserves d'eau et leur partage entre la Cisjordanie et Israël permet de dépasser l'image de la ressource comme un stock et d'introduire le concept des paracommons de l'eau en s'appuyant sur la ressource en tant que flux.



LIENS

« *Peut-on parler d'une tyrannie des communs dans les Andes péruviennes ?* »

par Ingrid HALL (Université de Montréal)

« *Harnessing the commons to govern water as a flow* » par Julie TROTTIER (CNRS)

→ **Session 11 – Les forêts (2)**

Atelier modéré par Chimère DIAW (RAFM)

C'est dans des contextes de raréfaction des ressources forestières que la question de leur gestion collective émerge. Toutefois, l'application des lois et des règles d'usage dépendent des moyens alloués et de l'importance que les populations accordent à ces lois. L'analyse des communs forestiers ne peut se faire en dehors des réalités économiques et sociales des populations. Les Agdals marocains sont des modes de gestion traditionnels des forêts. Ils limitent la déforestation, mais Pierre-Marie AUBERT souligne qu'ils suscitent aussi des conflits entre villages, conduisant à la création d'institutions formelles d'arbitrage. En Inde dans les forêts de Jarkland, Siddharth SAREEN analyse comment les nouvelles lois visant à protéger ces espaces sont impuissantes. Les moyens coercitifs et incitatifs manquent et aucune solution de diversification de revenus n'a été développée en contrepartie. Dans les forêts d'Ambolihero à Madagascar, Alain BERTRAND compare la gestion coutumière via les « kijana », maintenant une exploitation durable de la forêt, et la politique d'aires forestières protégées fondée sur l'exclusion et la répression. Cette dernière reste inefficace et menace le bien-être des populations locales, limitant leur accès à une ressource essentielle.



LIENS

« *Refonder des nouveaux communs : une question de pouvoir et d'autorité en contexte de raréfaction des ressources* » par Pierre-Marie AUBERT (IDDRI)

“*Discourses around logging: framing extraction of wood from West Singhbhum’s conflicted forests*” par Siddharth SAREEN (Université de Copenhague et Université de Padoue)

« *Vingt-cinq ans d'actions de développement et de transfert de gestion pour la sécurisation des communs à Didy et dans la forêt d'Ambolihero (Madagascar)* » par Alain BERTRAND (CIRAD), Guybertho RANDRIANARIVELO (ENS, Antananarivo), Pierre MONTAGNE (CIRAD), Sigrid AUBERT (CIRAD) et Daniel ANDRIAMBOLANORO (FOFIFA, Antananarivo)

→ **Session 12 - Eau, service public, bien commun**

Atelier modéré par Philippe LAVIGNE-DELVILLE (IRD)

La fourniture des services de distribution d'eau en réseaux dans les villes du Sud se heurte à la croissance urbaine rapide et anarchique. Par ailleurs, la gestion de l'eau en commun peut aussi conduire à des pratiques mafieuses comme à Mumbai en Inde, ce qui suscite de la défiance. Dans ce cadre, Bernard BARRAQUÉ s'interroge sur la possibilité de faire émerger une culture sociale du service public au Sud sans passer par la technologie des réseaux et des usines de traitement. Patrick LAIGNEAU et Rosa Maria FORMIGA JOHNSON proposent une réflexion sur les processus innovants d'action collective qui ont été rendus possibles par

l'expérience française des Agences et Comités de Bassin. Il s'agit aussi d'évaluer dans quelle mesure cette expérience peut être mise à profit dans le cadre de la coopération internationale, au travers de l'exemple du Brésil. Luisa MORETTO et Marco RANZATO tentent de démontrer que la coproduction de services urbains (gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets) peut contribuer, dans un système polycentrique, à une approche durable des communs.



LIENS

« *Eau bien commun, eau service public : discussion Nord-Sud* »

par Bernard BARRAQUÉ (CNRS)

« *La notion de bien commun et les organismes de bassin au Brésil* »

par Patrick LAIGNEAU (OIEau) et Rosa Maria FORMIGA JOHNSSON (Université de l'État de Rio de Janeiro)

“*Between coproduction and commons to explore urban water, energy and waste services in the Global South*” par Luisa MORETTO (Université libre de Bruxelles) et Marco RANZATO (Université libre de Bruxelles)

→ Session 13 – Enjeux contemporains des communs traditionnels

Atelier modéré par Edouardo S. BRONDIZIO (Université Indiana)

Des études de cas au Maroc, en Polynésie et en Afrique montrent que les expériences de communs réussies permettent de maintenir les populations sur place alors que des projets de développement mal pensés peuvent mettre en danger les équilibres. Par ailleurs, l'importance de la régulation coutumière prouve qu'il existe des aménagements institutionnels endogènes. Dans tous les cas, la confiance entre les acteurs constitue un pré requis. A travers trois études de cas situées au Maroc, Bruno ROMAGNY pose la question de la nécessité de réinventer des modalités de gestion concertée des ressources indispensables au maintien de l'identité, à la survie et à l'amélioration du bien-être des populations vivant dans des zones rurales marginales, adaptées au contexte actuel. Suite à une étude de terrain conduite dans trois zones marines de la Polynésie française, Tamatoa BAMBRIDGE met en évidence les particularités des modes de gestion de la ressource commune qu'est le lagon. Les autorités municipales et le maire notamment jouent un rôle central et les règles semblent négociées en permanence. Dans cette région insulaire, la frontière de la communauté comme celle des règles communes, est évolutive et l'objet d'ajustements permanents. Oumarou BALARABE utilise la grille de lecture d'Elinor Ostrom pour examiner le concept de droits de propriété dans les zones de vaine pâture au Nord du Cameroun et dans le Sénégal oriental. Ces différents droits de propriété influent sur l'investissement des acteurs pour la conservation des sols via la gestion des résidus de culture. Suite à cette analyse, il s'agit de proposer de nouvelles perspectives d'allocation des droits de propriété sur la terre et ses produits pour une meilleure efficacité économique.



LIENS

« *Agdals, terres collectives et forêts. De la notion de ressources communautaires aux modèles de biens communs au Maroc* » par Bruno ROMAGNY (IRD), Mohammed ADERGHAL (Université Mohammed V à Rabat), Laurent AUCLAIR (IRD) et Sylvaine LEMEILLEUR (CIRAD)

« *Rahui : quelle gestion contemporaine des ressources communes en Polynésie ?* » par Tamatoa BAMBRIDGE (CRIOBE), Christian MONTET (Université de la Polynésie Française), Risako SAKAI (Université de Memphis)

« *Efficacité allocative des droits de propriété sur les résidus de culture : quelle perspective pour une gestion durable d'un commun à usage local et régional ?* » par Oumarou BALARABE (CIRAD), Abakar MADAM DOGO (consultant GEOCOTON-SODEFITEX) et Patrick DUGUE (CIRAD)

→ Session 14 – Savoirs locaux et territoires

Atelier modéré par Guigone CAMUS (EHESS)

Les trois communications ont porté sur la place des savoirs au sein d'un système complexe de mise en commun de pratiques, de connaissances, de volontés et de pouvoir, parfois dans des contextes de compétition entre des acteurs du développement. Sara MELKI retrace l'expérience du Laos, où le gouvernement en tant qu'organe de contrôle, associé au secteur privé, s'est appuyé sur les savoirs locaux des villageois pour produire le bambou en vue de son exportation. Dans ce processus « *top-down* », le fait que le commun soit défini par une autorité supérieure (l'État), donc extérieure à la communauté, pose question. Augustin PALLIERE et Charline RANGÉ présentent les difficultés liées à l'appropriation par les communautés locales guinéennes de techniques et savoirs faire nouveaux importés dans le cadre d'un projet d'aide au développement. Eric Joël Fofiri NZOSSIE décrit comment, au Cameroun, et pour des raisons de sécurité alimentaire, les populations rurales se sont vues imposer des nouvelles pratiques de stockage agricole par les organisations internationales et le gouvernement, ces derniers ignorant les formes endogènes de sécurisation alimentaire.



LIENS

« *Processus d'apprentissage collectif et dynamique des communs. Filières bambou dans les montagnes du nord Laos* » par Sara MELKI (GRET) et Jean-François KIBLER (GRET)

« *Les projets de développement favorisent-ils la constitution des savoirs locaux en communs ? Le cas du développement de la pisciculture en Guinée* » par Augustin PALLIERE (AgroParisTech) et Charline RANGÉ (AgroParisTech)

« *Infrastructures de Stockage Agricole dans la zone soudano-sahélienne du Cameroun : conditions de gouvernance d'un bien commun pour la sécurisation alimentaire* » par Ludovic TEMPLE (CIRAD), Eric Joël Fofiri NZOSSIE (Université de Ngaoundéré) et Joseph-Pierre NDAME (Université de Ngaoundéré)

→ Session 15 – Communs menacés

Atelier modéré par Étienne LE ROY (Université Paris I)

Les trois cas présentés sont emblématiques soit de demandes de sociétés du Sud à voir leurs conceptions juridiques prises en considération (Équateur) soit des détournements (Inde) et contournements (Sénégal) d'un droit trop formel pour être adapté aux enjeux de gestion de communs devenant néo-communs. Diego LANDIVAR rapporte qu'en Équateur et en Bolivie, les entités de la nature (forêts, rivières, montagnes, animaux, micro-organismes) ont un statut juridique. Ainsi, une rivière a pu porter plainte contre des hommes dans un procès où la protection de la nature et de l'environnement peut l'emporter sur l'intérêt dit « public » ou « général ». Sambou NDIAYE évoque le projet de réforme de l'hydraulique rurale au Sénégal qui vise à substituer au mode de gestion communautaire, une délégation de gestion au secteur privé international, ce qui pose la question de la gouvernance du lac de Guiers. Pour Sylvain ROPITAL, la transformation en site industriel Michelin d'une forêt en Inde du Sud, alors que celle-ci était considérée comme un bien commun et qu'elle assurait à ses membres une émancipation, est un acte de dépossession politique. Cela revient à dessaisir les pauvres de l'histoire de leurs luttes quotidiennes pour survivre, avancer et faire société.



LIENS

« *Quand une rivière « porte-plainte » contre des humains. Nature « sujet-de-droit » et communs* » par Diego LANDIVAR (CERDI-CNRS)

« *Tarifcation et gouvernance de l'eau du Lac de Guiers : enseignements à partir d'un bien commun en contexte de précarité et de vulnérabilité environnementale* » par Sambou NDIAYE (Université Gaston Berger de Saint-Louis)

« *Communs et développement : la loi de Bibendum en Inde* » par Sylvain ROPITAL (CCFD-Terre Solidaire)

Pour accéder aux contributions dans leur intégralité

▶ chapitre suivant

12 WORKSHOPS

Full Text



→ **Session 1 – Groundwater**

Workshop moderated by Sylvain PERRET (CIRAD)

Groundwater withdrawals increased three-fold in 50 years, leading to an increasing overexploitation of these common resources: a “pumping race” that generates significant economic impacts, environmental and social issues. Three case studies highlight ways to face this tragedy. Marielle MONTGINOUL and Dominique ROJAT present, through the example of the Bssisi groundwater system in Tunisia, the conditions for the success of a decentralized management method and the process of drawing up aquifer contracts. Jean-Daniel RINAUDO exposes, through the practical case of the Copiapo Valley in Chile, the limits of quantitative management to stem the over extraction of groundwater resources despite the legal and technical means mobilized. Rhoda FOFACK describes, through the experiments of socio-technical network structures around groundwater at Morocco, how actors in water extraction manage to produce the knowledge, to make it evolve and disseminate it in order to avoid its exclusive appropriation.

→ **Session 2 – Forests**

Workshop moderated by Alain KARSENTY (CIRAD)

The study of Commons by the link between forest resources and communities which exploit them highlights the main role of the State. Georg JASTER proposes ways of improving the legal framework of the forests of Madagascar because the viability of Commons is highly dependent on their explicit recognition, especially by administrative authorities. Idrissa OUMAROU presents the results of the domestic wood-energy strategy in Niger. This policy aimed at consolidating and enforcing the legitimacy and monopoly of peasants in the management of their village forests. Fidoline NGO NONGA explains the reasons for the relative failure of community-based forest management in Cameroon. She highlights the need to strengthen the development of social capital and the democratization of local institutions.

→ **Session 3 – Decentralized Systems**

Workshop moderated by par Sarah BOTTON (AFD)

The first works on Commons were based mainly on examples of collective rules applied by communities that wanted to share a natural resource. If we consider the provision of basic services, for example a water or electricity distribution service,

as a Common, so we have to look simultaneously at the conditions of use but also at Common production. Jean-Claude BERTHELEMY explains how decentralized electrical mini-grids could constitute economically and socially effective solutions, when they are managed polycentrically, in addition to the large electric network and overcoming its failures. Florent BÉDÉCARRATS and Martin LEMÉNAGER compare the performance of decentralized drinking water distribution systems in the outlying districts of Kinshasa in the Democratic Republic of Congo with those of the public operator. They analyze how well these devices meet the sustainability criteria proposed in Elinor Ostrom's theory. Malick FAYE highlights the multidimensional nature of the governance of Commons through the example of a water service in rural Senegal. This includes evaluating the perception of the service that is offered, according to the profile of the users. Médina KARAMBIRI's contribution is about participatory mechanisms of common resources developed in Burkina Faso. A study of three villages was carried out to understand the nature of the resources managed, the actors involved, the uses and rules practiced.

→ **Session 4 – Pastoral Areas**

Workshop moderated by Céline DUTILLY (CIRAD)

The growing pressure on land forces all public authorities, at the central and local levels, to redefine the rules for sharing territory. This has led to the exclusion of some segments of the population, or even some categories of users. Alexis GONIN indicates how in West Africa, the authorities have stimulated the emergence of pastoral zones that can be assimilated to territorialized Commons, in favor of dominant clans. At the same time, this excluded the small-holders. Natasha MARU analyzes how, in a province of western India, high pressure on land is threatening the land rights of communities and leading them to exclusionary approaches. Comparing two pastoral zones in Burkina Faso, Karen Marie GREENOUGH and Oblé NEYA highlight the role of collective investment, the involvement of the chief and knowledge-sharing in the governance of Commons.

→ **Session 5 – Global Public Goods**

Workshop moderated by Stéphanie LEYRONAS (AFD)

Commons, which have renewed many fields, re-examine the foundations of development aid that has been elaborated in the paradigms of global public goods, governance and sustainable development. An understanding of the contributions of the theory of Commons is needed to influence the practices of aid actors. Samuel COGOLATI links the theory of global public goods with the concept of the Commons, in an international law perspective, focusing more particularly on the case of the World Bank. By rethinking the concept of Commons as a dynamic of collective action, Alexandre TAITHE re-examines the relationships between governance and Commons, public policies and collective action, at the local and macro / international levels. Geneviève FONTAINE mobilises Amartya Sen's capabilities framework to enrich the grid of analysis of Commons by proposing five additional criteria to the eight Ostrom's principles. These criteria make it possible to determine the favorable conditions for the emergence of Commons themselves.

→ **Session 6 – Local Currencies**

Workshop moderated by Gaël GIRAUD (AFD)

Local currencies can be considered as Commons and strengthen group cohesion. However, their effectiveness in improving the standard of living of the community remains to be clearly demonstrated. Tristan DISSAUX takes the example of Bengla-Pesa in Kenya to show how a local currency without a counterpart or convertibility into the national currency can be defined as a Common. Jean-Michel SERVET discusses the experience of a local currency set up in Brazil in 2002, and widely replicated in the country and in South America more widely. Based on the empirical observation of the SARDEX compensation system in Sardinia and the local currency project in Nantes, Massimo AMATO proposes a new interpretation of Keynes and his proposals for international offsets (Bancor) after the war.

→ **Session 7 – Geographical Indications / Labels**

Workshop moderated by Tamatoa BAMBRIDGE (CRIOBE)

Frédéric WALLET uses an interdisciplinary approach and carries out a double analysis of the international legal context by comparing Ostrom's analysis grid with three case studies: "Tête de Moine" cheese, Darjeeling Tea and Geographical Indication Mostiortal. According to Sylvaine LEMEILLEUR, participatory certification of organic farming labels would be a form of reappropriation of intellectual Commons, insofar as these systems are controlled by their members. However, they suffer from a lack of legal recognition. Based on five case studies around the world, Stéphane FOURNIER determines the conditions under which geographical indications can be club goods or Commons. This is the case when geographical indications "make resource" and when coordination is effective.

→ **Session 8 – Genetic Resources**

Workshop moderated by Silke HELFRICH (Commons Strategies Group)

The identification, conservation, sharing and valorization of old varieties of non-marketable durum wheat seeds in Sicily have been the subject of sociological studies. Elisabetta BUCOLO shows that these practices have led to the creation of a political mobilization network that can be considered as a Common. Some movements in France dispute the legal regime of plant genetic resources and mobilize in this sense theories developed around Commons. Frédéric THOMAS and Julie LABATUT analyze these movements and show that the pooled resource varies from case to case. Krishna Ravi SRINIVAS highlights the concept of the common heritage of humanity to found GPL (General Public License) licenses to oppose privatization of living things. However, this framework needs to be simpler to be applied to biological materials.

→ **Session 9 – Waste**

Workshop moderated by Irene SALENSON (AFD)

Cécile RENOARD and Hélène L'HUILLIER evaluate the actions of a multinational food company that are supposed to contribute to the “empowerment” of the ragpickers. Their works combine the approach by capabilities and that of “political Commons”. According to the analysis of Ousmane DEMBÉLÉ and Dominique COURET, two models of household waste management compete with each other in Abidjan. On the one hand, the official sector uses 93% of the municipal budget to collect 50% of the waste. On the other hand, 800 scrapers collect plastics and metals for informal recycling. Starting from the example of Vitoria in Brazil, Jérémie CAVÉ seeks to determine whether waste can constitute a “common pool of resources”. In this case, its exploitation could be shared between public, private and informal actors.

→ **Session 10 - Commons Facing Public Policies**

Workshop moderated by Claude Le GOUILL (CREDA)

Commons do not solve everything: from ideal or conceptual approaches, it is possible to characterize them, to go beyond them, to question them, and to propose thoughts on their scientific and political scope. Ingrid HALL analyzes how Commons in Peru were built by intellectuals and researchers outside the communities, according to a romantic and distorted view of these communities, for political purposes. Considering water as a flow rather than a stock, Julie TROTTIER proposes an ethnographic analysis on water reserves and their shared use between the West Bank and Israel and gives a fresh look at Commons through the concept of water “Paracommons”.

→ **Session 11 - Forests (2)**

Workshop moderated by Chimère DIAW (AMFI)

The collective management of forest resources becomes an issue when these resources become rare. However, the application of the laws and the traditional rules depend on the means allocated and the importance attributed by the populations to these laws. The analysis of the forest Commons has to be done considering the economic and social realities of the populations. Moroccan Agdals are traditional forest management methods. They limit deforestation, but Pierre-Marie AUBERT points out that they also create conflicts between villages and lead to the creation of formal arbitration institutions. In the Jarkland Forests of India, Siddharth SAREEN analyzes how new laws protecting these spaces are ineffective. Coercive and incentive means are lacking and no income diversification solution has been developed in return. In the Ambolihero forests of Madagascar, Alain BERTRAND compares customary management through “kijana”, which maintains a sustainable exploitation of the forest, and the policy of protected forest areas based on exclusion and repression. The latter remains ineffective and threatens the well-being of local populations, limiting their access to an essential resource.

→ **Session 12 - Water, Public Service, Commons**

Workshop moderated by Philippe LAVIGNE-DELVILLE (IRD)

Water distribution in cities in the South is facing rapid and unplanned urban growth. Moreover, managing water as a Common can also lead to mafia practices like in Mumbai, India, which creates mistrust. In this context, Bernard BARRAQUÉ wonders about the possibility of bringing out a social culture of public service in the South without using the networks technology and treatment plants. Patrick LAIGNEAU and Rosa Maria FORMIGA JOHNSSON provide a reflection on the innovative processes of collective action. Their works are based on the French experience of the “Agences et Comités de Bassin”. They seek to determine the extent to which this experience can be used in international cooperation, through the example of Brazil. Luisa MORETTO and Marco RANZATO try to demonstrate that the co-production of urban services (water, energy and waste management) can contribute, in a polycentric system, to a sustainable approach of Commons.

→ **Session 13 - Contemporary issues of traditional Commons**

Workshop moderated by Edouardo S. BRONDIZIO (Indiana University)

Case studies in Morocco, Polynesia and Africa show that successful Commons experiences keep populations in place while poorly conceived development projects can jeopardize equilibrium. In addition, the importance of customary regulation proves that there are endogenous institutional arrangements. In any cases, trust between actors is a prerequisite. In Morocco, some resources are essential to maintain the identity and survival of people living in marginal rural areas. Through three case studies, Bruno ROMAGNY raises the question of the need to reinvent the methods of concerted management of these resources. Following a field study conducted in three marine areas of French Polynesia, Tamatoa BAMBRIDGE highlights the characteristics of the lagoon management. The municipal authorities and especially the mayor play a central role. Moreover, rules seem to be constantly negotiated. In this insular region, the boundary between the community and of common rules is continuously evolving. Oumarou BALARABE uses Elinor Ostrom’s reading grid to examine the concept of property rights in hayfields in northern Cameroon and in eastern Senegal. These different property rights influence the investment of stakeholders for soil conservation through the management of crop residues. The aim is to propose new prospects for allocating property rights to land and its products for greater economic efficiency.

→ **Session 14 - Local Knowledge and Territories**

Workshop moderated by Guigone CAMUS (EHESS)

The three papers focus on the place of knowledge within a complex system of pooling practices, knowledge, wills and power, sometimes in contexts of competition between development actors. Sara MELKI speaks about an experience in Laos, where the government as a control administration, associated with the private sector, has relied on local knowledge of villagers to produce bamboo for export. In this “top-down” process, the Common is defined by a higher authority (the State) that is external to the community and raises questions. Augustin PALLIERE and Charline RANGÉ show the difficulty facing local communities in Guinea to import new techniques and know-how, as part of a development aid project. Eric Joel Fofiri NZOSSIE describes how international organizations and the government of Cameroon forced rural populations to adopt new agricultural storage practices for food security reasons and ignored the endogenous forms of food security.

→ **Session 15 - Commons Under Threat**

Workshop moderated by Etienne LE ROY (University Paris I)

When a right is too formal to be adapted to the challenges of common management, it can lead Southern societies to submit new requests. They can be taken into consideration (Ecuador) or misappropriations (India) and circumvention (Senegal). Diego LANDIVAR reports that in Ecuador and Bolivia, entities in nature (forests, rivers, mountains, animals, microorganisms) have a legal status. For example, a river has been able to sue men in a lawsuit in which the protection of nature and the environment may outweigh the “public” or general interest. Sambou NDIAYE discusses the rural water supply reform project in Senegal. It aims to substitute a community management for an international private sector one, which raises the question of the governance of Lac de Guiers. According to Sylvain ROPITAL, the transformation of a forest in South India into a Michelin industrial site, while it was considered a common good and ensured to its members an integral emancipation, is an act of political dispossession. That means divesting the poor of the history of their daily struggles to survive, to advance and to make society.

Full Text



▶ next chapter



13 PERSPECTIVES POLITIQUES, ACADÉMIQUES ET STRATÉGIQUES



Badjo Ali GAMATIE

Ancien Premier ministre du Niger, ancien vice-gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Perspectives politiques

L'Afrique représente 15 % de la population mondiale et 50 % des pauvres. Le taux de croissance estimé par le Fonds monétaire international (FMI) est de 1,6 % pour un taux de croissance démographique de 2,7 %. L'Afrique s'appauvrit et les Africains perdent espoir.

Le meilleur moyen de lutter contre la corruption est de faire des habitants des citoyens actifs et responsables. Toutes les politiques de développement partent de l'hypothèse que les personnes à qui elles s'adressent sont des citoyens. Or il ne suffit pas d'habiter une aire géographique qu'on appelle un pays pour être un citoyen. Un citoyen est une personne qui sait, qui comprend, qui a été formée.

Les communs sont une nouvelle approche opérationnelle de l'engagement citoyen. Cet outil peut s'attacher aux problèmes d'inégalités et de

production en Afrique. L'AFD est un bailleur de fonds qui a de la crédibilité et qui peut pousser les politiques à aller dans le sens de la production de proximité.

Néanmoins, le citoyen africain est écrasé par les politiques d'un côté, et les approches économiques de l'autre. Porter ce discours nécessitera de faire face à deux difficultés majeures. La première difficulté est la fatigue de l'Afrique vis-à-vis des effets de mode : l'ajustement structurel il y a 30 ans ; la dimension sociale 15 ans après ; la participation et les initiatives pour les pays pauvres très endettés, avec comme conditionnalité l'élaboration de DRSP (Documents de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté). La seconde difficulté est la suivante : l'aide est trop absorbée par le « business des experts » qui portent ces changements de paradigmes.

Les communs ont de réels atouts dans ce paysage. Leur potentiel repose sur la proximité, un puissant vecteur de valorisation des connaissances locales, de confiance et d'engagement citoyen. Selon les dernières estimations de la conférence d'Addis Abeba en 2015, la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD) adoptés

par les Nations unies nécessitera la mobilisation de 4 500 milliards de dollars par an. L'aide au développement, toutes sources confondues (bilatérale et multilatérale), en représente à peine le tiers et reste fluctuante. Les pays devront produire de la richesse, à travers les citoyens, pour répondre à ces engagements.



Maria Eugenia IBARRARAN

Professeure à l'université Iberoamericana Puebla,
Département des sciences sociales, Mexique

Perspectives académiques

Les communs peuvent faire partie de la solution, à plusieurs conditions. Le concept de « commun » doit être défini selon les circonstances, au cas par cas. Nous avons des compréhensions différentes de cette notion. Pour progresser, nous devons définir les communs explicitement, projet par projet, en particulier sur les questions d'accès et du rôle de l'État.

Nous avons vu que la non-rivalité et la non-exclusion sont deux conditions essentielles dans la théorie économique des biens publics mondiaux exposée par Ravi Kanbur. Dans tous les témoignages, que ce soit sur la forêt ou les pâturages, nous avons vu que la rivalité existe toujours, avec le risque de surexploitation des ressources. Ce sont des systèmes fragiles. Pour que les communs fournissent des biens publics valables et souhaitables, les bienfaits agrégés doivent être supérieurs aux bienfaits individuels.

Nous avons vu à travers les exemples des terres pastorales et des forêts que les communs peuvent avoir un impact positif aux plans social, économique ou environnemental. Les communs ont un coût, et certaines conditions sont nécessaires pour créer et maintenir les communs. Parfois le bien-être est accru par la confiance et la réciprocité. Cela peut apporter du sens à une communauté. Le bénéfice à la communauté apporte indirectement un bénéfice individuel.

Le droit seul ne suffit pas. Une internalisation est nécessaire pour que ce soit compatible avec les intérêts personnels. Les normes sociales précèdent le droit. Le changement d'échelle est difficile. Les différences culturelles sont importantes et posent un grand défi.



Philippe ORLIANGE

Directeur de la stratégie, des partenariats et de la communication de l'AFD

Perspectives stratégiques

Les Objectifs du développement durable (ODD) ont vocation à irriguer la stratégie de la coopération française. 190 États ont adopté un agenda universel sur le développement. Or, il existe une forte convergence entre les communs et les ODD en termes de philosophie politique. Le pas de temps, les dynamiques des communs sont philosophiquement celles des ODD. Il y a également convergence autour des processus. Les inégalités, les modes de production et de consommation durables sont des éléments qui rattachent l'agenda des ODD aux communs.

Plus globalement, l'existence d'un cadre d'objectifs non sécables entre eux et universels milite également pour cette convergence : la finalité ultime des ODD est de créer les conditions pour que les hommes vivent ensemble et disposent des institutions efficaces, équitables, pour mettre en œuvre des modes de consommation durables et lutter contre les inégalités.

Tous les accords internationaux de 2015, à Addis Abeba (sur le financement du développement), New York

(sur les ODD) et Paris (COP 21) ont ouvert – ou légitimé – des espaces d'actions à un niveau infra-étatique, menées par les municipalités et l'ensemble du maillage territorial. C'est à cette échelle que les exemples de communs sont les plus pertinents. Cette légitimité nouvelle de l'action au niveau local est aussi un stimulant très fort pour utiliser les communs comme grille de lecture des ODD.

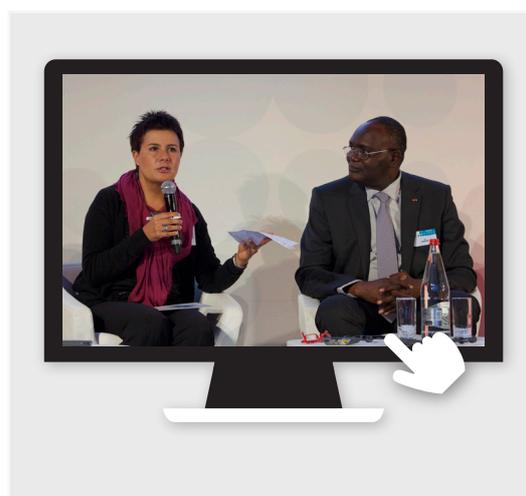
Enfin, une institution comme l'AFD n'est-elle pas en elle-même productrice de communs quand elle cherche à mettre les biens communs au cœur de son projet stratégique (les transitions écologiques, territoriales et sociales); quand elle met l'accent sur la montée en qualité collective des économies plutôt que sur la quantité ; quand elle soutient la primauté de la coopération sur la concurrence, et peut-être un jour qu'elle soutiendra la primauté de la démocratie sur l'autocratie ; et quand elle arrive à le faire sans sacrifier son modèle financier ?

Gaël GIRAUD

Les ODD font entrer deux éléments nouveaux dans l'agenda international : les inégalités et la gouvernance. De ce point de vue, les communs nous font opérer une révolution copernicienne. Depuis le XVIII^e siècle, les différentes philosophies politiques sur lesquelles vit l'Occident, d'inspiration plutôt libérale au sens de Kant, reposent sur le dogme suivant : les mêmes droits pour tous les citoyens et éventuellement de fortes inégalités (de statut, de position, de revenu, de capital, d'attributions sociales) qui sont liées à la concurrence à l'intérieur du corps social.

Les communs nous obligent à inverser l'ordre des priorités : le même accès pour tous aux ressources élémentaires (eau, oxygène, culture, langue) et des droits différenciés qui supposent un compromis historique et social, un dialogue politique qui renvoie à la grande tradition habermassienne.

Tout le travail d'Elinor Ostrom et de son équipe est de comprendre comment *de facto* des communautés construisent des hiérarchies de droits différenciés : certains ont un droit d'usage, d'accès à la ressource ; d'autres ont le droit de discuter sur le droit d'usage ; d'autres ont le droit de gérer les conflits.



► EXTRAIT DU DÉBAT AVEC LA SALLE

La salle :

Plus de dix huit définitions différentes des communs ont émergé pendant ces deux jours, toutes dans la philosophie libérale. Nous avons évoqué la définition des communs dans la philosophie libérale. Des auteurs tels que Pierre DARDOT et Christian LAVAL proposent une définition d'origine radicale : les communs sont un principe d'organisation politique via lequel des êtres humains se créent des co-obligations pour faire face à l'inappropriable. Ces deux traditions se sont beaucoup opposées en politique, mais nous pouvons les réconcilier grâce à l'approche par les communs. Nous pouvons regarder la polysémie autour des communs et utiliser cette confrontation comme source d'espoir.

13 POLITICAL, ACADEMIC AND STRATEGIC PERSPECTIVES

Political Perspectives

Badjo Ali GAMATIE

Former Primer Minister of Niger, Vice-Governor of the Central Bank of West African States (BCEAO)

Africa represents 15% of the global population and 50% of the world's poor. Growth rate as estimated by the International Monetary Found (IMF) is 1.6% for a population growth rate of 2.7%. Africa is getting poorer and Africans are losing hope.

The best way to fight against corruption is to make all inhabitants active and reasonable citizens. All development policies start from the hypothesis that all people they are addressing are citizens. However, it is not enough to live in the geographic area we call a country to be a citizen. A citizen is a person who knows, who understands, who has been trained.

Commons are a new operational approach to citizen engagement. This tool can be used to attack issues of inequality and production in Africa. The AFD is a credible donor which could push policies to favor local production. Nevertheless, the African citizen has been crushed by policies from one side, and economic approaches on the

other. To have this discussion we must face two major difficulties. Africans are tired of passing fads: structural adjustment 30 years ago, social dimension 15 years ago, participation and initiatives for Highly Indebted Poor Countries with as a condition the creation of a PRSP (Poverty Reduction Strategy Paper). Aid pays too much head to the "business experts" that implement these paradigm shifts.

Commons have a real advantage in this landscape. The potential of Commons rests on their proximity, a powerful means to value local knowledge, trust and citizen engagement. According to the latest estimations from the Addis Ababa 2015 conference the Sustainable Development Goals (SDG) adopted by the United Nations will require mobilizing 4,500 billion dollars a year. Development aid, all sources combined (bilateral and multilateral) makes up barely a third and the rest fluctuates. Countries need to create wealth through their citizens to respond to these engagements.



Academic Perspectives

Maria Eugenia IBARRARAN

Professor in the Department of Social Sciences at the Ibero-American University in Puebla, Mexico

Commons can be part of the solution under several conditions. The concept of a “Common” must be defined according to circumstances, on a case-by-case basis. We have different understandings of this notion. In order to progress, we must define Commons explicitly, project by project, in particular when it comes to issues of access and the role of the State. Commons are subject to conditions. We have seen that non-rivalry and non-exclusion are two essential conditions in the economic theory of global public goods revealed by Ravi Kanbur.

In all witness statements, whether they are about forests or grazing land, we have seen that rivalries always exist, with the risk of overexploiting resources. These are fragile systems. For Commons to function as valuable and desirable public goods, the amal-

gamated benefits must be more than the individual benefits. We have also seen that, Commons can have a positive impact on social, economic and environmental plans.

Commons have a price, and certain conditions are necessary to create and maintain Commons. Sometimes well-being is accumulated through trust and reciprocity. That brings a sense of community. The benefit to the community indirectly benefits the individual.

The law alone is not enough. This needs to be internalized so that it is compatible with personal interest. Social norms precede the law. A change on this scale is difficult. Cultural differences are important and pose a big challenge.

Philippe ORLIANGE

Director of Strategy, Partnerships and Communication at the AFD

The Sustainable Development Goals (SDGs) exist to irrigate the strategy of French co-operation. A universal development agenda has been adopted by 190 States. However, there is a strong convergence between Commons and the SDGs in terms of philosophical politics. The time required, the dynamics of Commons, they are all philosophically the same as for the SDGs. They are similar when it comes to processes. Inequalities, production methods and sustainable development are elements that link the SDGs agenda to Commons.

More globally, the existence of a universal framework of universal and non-separable aims between them advocates for this convergence: the ultimate aim of the SDGs is to create conditions so mankind can live together and have efficient, fair institutions to implement sustainable methods of consumption and fight against inequality.

All these international agreements from 2015 in Addis Ababa (on financing development), New York (on the SDGs) and Paris (COP21) have opened, or legitimized, scope for action on an intrastate level lead by municipalities and the whole of the territorial grid. It's on this scale that examples of Commons are the most relevant. This new legitimization of action at a local level is also a very powerful stimulant to use Commons as a SDGs reading grid.

Finally, an institution like the AFD, is it not itself a Commons producer when it seeks to put public goods at the heart of its strategic project (environmental, territorial and social transitions)? When it emphasizes the increase in collective quality of economies rather than the quantity? When it wants co-operation to take precedence over competition and perhaps one day it will support democracy over autocracy and when it is able to do so without sacrificing its financial model?



Gaël GIRAUD

The SDGs bring two new elements into the international agenda: inequalities and governance. From this point of view, Commons make us proceed with a Copernican revolution.

Since the 18th century the different political philosophies that the West followed, from the more liberal inspiration in the spirit of Kant, resting on the following dogma: the same rights for all citizens and possibly significant inequalities (status, position, revenue, capital, social awards) that are linked to competition inside the social body.

Commons force us to reverse priority order: equal access for all to elementary resources (water, oxygen, culture, language) and differentiated rights that assume a historical and social compromise, a political dialogue that goes back to the great Habermasian tradition.

All the work of Elinor Ostrom and her team is to understand how de facto communities build hierarchies with differentiated rights, some have right of use, access to the resources, others have the right to discuss right of use, yet others have the right to manage conflicts.



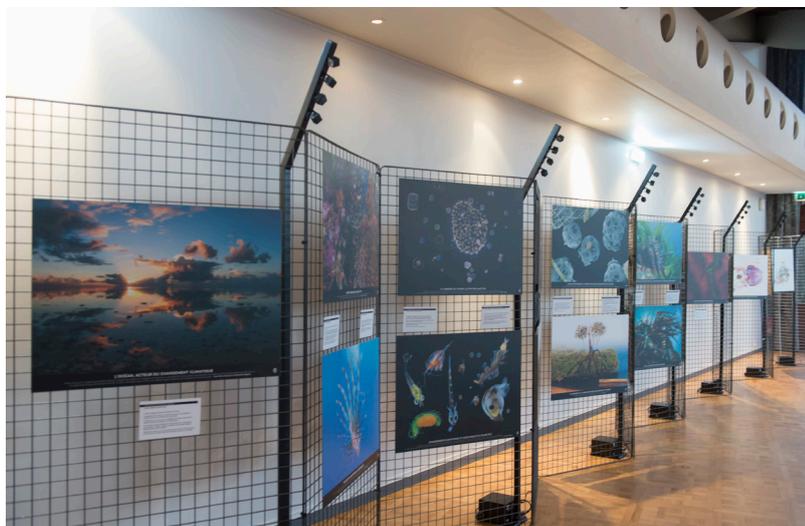
replay video (in French)

▶ EXTRACT FROM THE FLOOR DEBATE

The floor:

More than 18 different definitions of Commons have emerged during these two days, mostly within the liberal philosophy. Authors such as Pierre DARDOT and Christian LAVAL proposed a definition that has a radical origin: "Commons are a principal of political organization through which human being will create co-obligations to face the inappropriable." These two traditions come up against each other very often in politics, but we can reconcile them by going through Commons. We can look at the polysemy of Commons and use this confrontation as a source of hope.

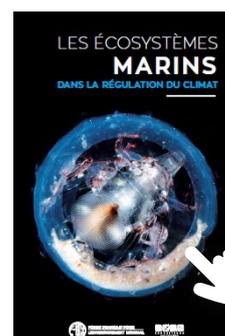
UNE EXPOSITION : L'OCÉAN, RÉGULATEUR DU CLIMAT



Au travers de témoignages de chercheurs français et de la principauté de Monaco, et d'œuvres photographiques et picturales, cette exposition témoigne de l'engagement du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et de ses partenaires à soutenir la préservation et la valorisation des écosystèmes marins et côtiers pour leur rôle capital dans la régulation du climat et l'atténuation des impacts des dérèglements climatiques.

An exhibition: the ocean, climate regulator

Through testimony from French and Monacan researchers and based on photographic and pictorial works, this exhibition demonstrates the commitment of the *Fonds français pour l'environnement mondial* (FFEM) and its partners to support the preservation and the valorization of marine and coastal ecosystems in their crucial role in regulating the climate and in mitigating the impacts of climate change.



Communs et dynamiques de développement

La préservation et la production de communs peuvent-elles favoriser le développement durable ? Quels rôles peuvent jouer les politiques et les pouvoirs publics ? Quelles sont les conditions de l'émergence et de la pérennité de ces communs ? A quelle échelle sont-ils pertinents ? C'est avec l'ambition d'apporter des éléments de réponse à ces questions que l'Agence française de développement (AFD), avec ses partenaires, a fait des communs l'axe central d'un colloque international en décembre 2016 dont cette synthèse multimédia retrace le contenu et les débats, dans toute la diversité des regards portés sur la notion.

Étudiés par Elinor Ostrom, première femme à recevoir en 2009 le prix Nobel d'économie, les communs connaissent un engouement sans précédent, bien au-delà du monde académique. Ils offrent une voie stimulante qui conjuguerait solidarité et efficacité au sein de différents domaines fondamentaux du développement, tels que la santé, l'éducation, ou le numérique. Ils sont ainsi revendiqués tant par les mouvements sociaux alternatifs que par la pensée politique dominante.

La conférence a donné la tribune à une quinzaine de chercheurs de renommée mondiale, de disciplines diverses (sociologie, économie, économie du développement, sciences politiques, anthropologie, droit), mais aussi à trois témoins africains qui ont partagé leur vécu quotidien des communs. Sur la base d'un appel à contributions international, 46 communications ont été présentées, dans 15 sessions thématiques. De nombreux sujets ont été explorés au prisme des communs : forêts, eaux souterraines, ressources génétiques, savoirs locaux, services d'eau et d'électricité en réseaux, zones pastorales, déchets, indications géographiques, monnaies. Ce sont ainsi 300 participants, chercheurs, praticiens du développement, politiques et militants, d'une vingtaine de nationalités, qui ont confronté leurs regards, fait émerger de nombreuses pistes de recherche et mis en lumière une multitude de cas concrets.

Commons and development dynamics

Can the preservation and production of Commons foster sustainable development? What roles can politicians and public authorities play? What are the conditions for the emergence and durability of these Commons? At what scale are they relevant? In the aim of providing various answers to these questions, the Agence Française de Développement (AFD) and its partners chose Commons as the main theme of an international conference in December 2016. This multimedia synthesis relates the content and debates in the full diversity of views expressed about the notion.

Studied by Elinor Ostrom, the first woman to receive the Nobel Prize in Economics (2009), Commons are the object of unprecedented interest, well beyond academic spheres. They are a stimulating pathway combining solidarity and effectiveness in different fundamental development domains such as health, education or digital technology. They are also claimed as much by alternative social movements as by mainstream political thinking.

The conference was a forum for fifteen globally renowned researchers from diverse disciplines (sociology, economics, development economics, political science, anthropology, law), but also for three African witnesses who shared their daily experience of Commons. Based on an international call for contributions, 46 papers were presented during 15 thematic sessions. Numerous subjects were explored through the prism of Commons: forests, groundwater, genetic resources, local knowledge, water and electricity network services, pastoral zones, waste, geographical indications, and money. Three hundred participants, researchers, development practitioners, politicians and activists from twenty countries shared viewpoints, identified many avenues of research and focused on a vast number of concrete cases.